Rapport annuel

2018-2019

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Infrastructure Ontario

NOTRE VISION

ÉTABLIR DES PARTENARIATS POUR MODERNISER LES BIENS PUBLICS DE L'ONTARIO

Infrastructure Ontario (IO) est un organisme du Gouvernement de l'Ontario qui soutient la modernisation des biens publics de l'Ontario par le biais de partenariats avec les secteurs public et privé.

IO jouit d'une position unique au sein du gouvernement en tant qu'interface commerciale entre la politique du secteur public et la prestation de services et l'innovation dans le secteur privé. Nous apportons une valeur ajoutée au gouvernement en mettant à sa disposition une équipe interfonctionnelle de conception, de réalisation et de gestion de programmes, de projets et d'ententes qui touchent un large éventail de biens de diverses catégories. Nous avons acquis la réputation d'offrir des solutions commerciales fondées sur des données concrètes, d'appliquer les meilleures pratiques en matière de réalisation de projets et d'ententes, et de gérer efficacement notre portefeuille de biens immobiliers et notre programme de prêts tout en soutenant la modernisation des biens publics de l'Ontario.

Notre vision, notre mission et nos valeurs renouvelées reposent sur notre mandat historique, tout en créant des occasions pour IO d'avoir une incidence accrue sur les priorités du gouvernement.

Notre marque et notre réputation sont reconnues et mises à profit par tous les paliers de gouvernement et contribuent à accroître notre rôle dans l'élaboration de solutions commerciales, la réalisation d'ententes et la gestion des biens dans les nouvelles catégories de biens et dans les nouveaux secteurs (par exemple, le réseau de métro, le développement axé sur le transport collectif et les soins de longue durée). Nos compétences et notre expérience sont mises à profit pour optimiser les biens immobiliers du gouvernement, pour centraliser les services d'acquisition d'immobilisations offerts à nos principaux partenaires et pour rentabiliser notre expertise, lorsque pertinent, par le biais de services de consultation payants. Nous sommes en excellente position pour continuer d'aider le gouvernement dans la réalisation des engagements et des priorités prévus dans son mandat. La raison d'être d'IO est de créer de la valeur à partir des biens publics de la province de l'Ontario et de veiller à leur modernisation. Tout ce que nous entreprenons repose sur l'idée que si nous collaborons avec des partenaires des secteurs public et privé, nous pouvons créer de la valeur pour les contribuables d'une manière unique. Cette vision est la source de notre motivation à travailler à IO.

NOTRE MISSION

- **Élaborer des solutions commerciales**
- **Réaliser des projets**
- **Gérer des biens**

Nous proposons des solutions au gouvernement en repérant les occasions de travailler en partenariat avec le secteur privé. Nous sommes réputés pour notre capacité d'exécution. Nous proposons une approche intégrée de type « guichet unique » pour transformer les décisions du gouvernement en mesures concrètes grâce à un éventail de modèles d'approvisionnement et de modèles commerciaux. Notre point de vue organisationnel nous permet de gérer efficacement les actifs et les projets tout au long de leur cycle de vie.

NOS VALEURS

- **Attirer et fidéliser les employés**
- **Établir d'excellentes relations**
- **Exercer nos activités de manière efficace**
- **Instaurer une culture d'innovation**

Nos valeurs sont toujours uniformes. Nous attirons et maintenons en poste du personnel compétent en leur offrant un environnement de travail qui suscite la fierté, en établissant d'excellentes relations et en étant un bon partenaire, en menant nos activités de façon consciencieuse et efficace, et en créant une véritable culture d'innovation. Nos valeurs sont au cœur de toutes nos actions.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 4

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL 5

NOTRE ORGANISATION 6

- NOTRE OBJECTIF 6

SAINE GOUVERNANCE 7

- GOUVERNANCE GÉNÉRALE 7
- CODE DE DÉONTOLOGIE 7
- TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES 7

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 9

- CONSEIL D'ADMINISTRATION 9
- PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL 11
- DESCRIPTION DE NOS RÉALISATIONS CETTE ANNÉE 12
- RENDEMENT ORGANISATIONNEL EN 2018-2019 13
  1. RÉALISER DES PROJETS 13
  2. GÉRER DES BIENS 14
  3. ÉLABORER DES SOLUTIONS COMMERCIALES 14
  4. ATTIRER ET FIDÉLISER LES EMPLOYÉS 15
  5. INSTAURER UNE CULTURE D'INNOVATION 15
  6. ÉTABLIR D'EXCELLENTES RELATIONS 15
  7. EXERCER SES ACTIVITÉS DE MANIÈRE EFFICACE 16
- GESTION DES RISQUES 16

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE — IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS 18

PRIX 2018-2019 19

RAPPORT FINANCIER 20

- RAPPORT DE GESTION 21
- ÉTATS FINANCIERS 29

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Infrastructure Ontario (IO) s'est engagée à accroître et à renforcer la valeur des biens publics au nom du Gouvernement de l'Ontario en réalisant des projets d'infrastructure sociale et civile majeurs, en gérant les biens immobiliers et les services qui s'y rattachent, en prêtant des infrastructures aux municipalités et à certaines entreprises sans but lucratif, en élaborant des stratégies d'affaires et en fournissant des conseils. Cela dit, je suis ravie de vous présenter le rapport annuel d'IO pour l'exercice financier 2018-2019.

Depuis ses débuts, IO a toujours affiché un rendement supérieur en ce qui a trait à l'établissement et à la gestion de partenariats solides entre le secteur public et le secteur privé, pour moderniser judicieusement et efficacement les infrastructures publiques et les biens immobiliers de l'Ontario.

Cette année, Patrick Sheils (vice-président), Lynn Kennedy, Annesley Wallace, David Shiner, Jeff Wesley et Clark Savolaine se sont joints à moi à titre de nouveaux administrateurs et ont fait bénéficier le Conseil d'administration de leur vaste expertise et de leurs expériences professionnelles dans des domaines variés. Je voudrais remercier les anciens membres du Conseil d'administration d'IO et leur exprimer toute ma gratitude pour leur travail acharné, en particulier Linda Robinson, qui a habilement dirigé le Conseil d'administration au cours des trois dernières années. IO a réalisé des progrès majeurs en établissant et en consolidant des relations avec le ministère de l'Infrastructure et d'autres ministères qui utilisent les infrastructures et les biens immobiliers de la province pour offrir des services aux citoyens ontariens. Le Conseil d'administration est ravi de collaborer avec le gouvernement dans le cadre du dévoilement de son plan d'infrastructure à long terme pour l'ensemble des nombreux portefeuilles gouvernementaux, dont les transports, la santé et les soins de longue durée. L'incidence qu'ont IO et ses partenaires sur la vie des citoyens de l'Ontario est inestimable. Je peux vous assurer que tous les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe d'IO sont enchantés par ce plan.

Pour la troisième année consécutive, IO a été nommée Government Agency of the Year [organisme gouvernemental de l'année] par P3 America. Lors de la remise du prix, les juges ont félicité IO pour son rendement et pour avoir été un partenaire fiable et compétent dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure. Cette reconnaissance est due en grande partie à l'engagement de nos partenaires des secteurs public et privé et au professionnalisme et au dévouement de l'équipe d'IO. Le ministre de l'Infrastructure a annoncé que le gouvernement a l'intention de promouvoir l'expertise d'IO en matière de services consultatifs aux gouvernements des autres provinces.

IO continuera d'accroître et de renforcer la valeur des biens partout dans notre province en mettant de l'avant ses connaissances, ses compétences et son expérience pour concevoir, construire, gérer, financer, et rentabiliser, lorsque pertinent, les biens publics de la province au nom et au bénéfice de tous les citoyens de l'Ontario.

Christopher Voutsinas
Président du Conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au fil des ans, Infrastructure Ontario a pris de l'expansion et a élargi son offre de services pour satisfaire aux besoins en matière d'infrastructure du gouvernement provincial. Cette tendance s'est sans aucun doute poursuivie au cours de l'exercice 2018-2019.

Au fur et à mesure que les demandes de renouvellement de l'infrastructure provinciale ont augmenté, le travail de notre organisme est devenu de plus en plus complexe. Au cours de la dernière année, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire évoluer nos modèles et nos processus afin de rester en phase avec les tendances actuelles. Dans le cadre de ce processus, nous avons apporté des améliorations à nos processus d'approvisionnement qui favoriseront l'innovation dans le secteur privé et une concurrence mondiale accrue pour nos grands projets d'infrastructure.

Au cours de l'année, nous avons aussi examiné de près notre structure organisationnelle afin qu'elle soit alignée adéquatement pour mener à bien les grands projets d'infrastructure intégrés et complexes sur le plan technologique qui nous attendent et de nous assurer d'avoir l'expertise nécessaire pour les réaliser. Nous travaillons également en partenariat avec des organismes comme Metrolinx d'une manière beaucoup plus intégrée afin de tirer parti de l'expertise de chaque organisation. Tout ce que nous entreprenons repose sur l'idée que si nous collaborons avec des partenaires des secteurs public et privé, nous pouvons créer de la valeur pour les contribuables d'une manière unique.

Je suis ravi de souligner quelques-unes des réalisations que nous avons accomplies l'année dernière.

Réaliser des projets

IO est réputée pour sa capacité de réaliser des projets en respectant un large éventail de modèles d'attribution de marchés et de modèles commerciaux. Au cours de la dernière année, nous avons continué à démontrer la fiabilité de notre rendement en menant à terme quatre grands partenariats public-privé (P3) à l'étape d'achèvement substantiel et en clôturant financièrement quatre autres projets. En moins de 15 ans, IO a mis sur le marché plus de 120 projets dont la valeur totale en capital s'élève à plus de 54 milliards de dollars. Nous avons réalisé 66 de ces projets dans la province en respectant le budget pour 95 % d'entre eux et en livrant les deux tiers dans le mois suivant ou dans le mois précédant la date d'achèvement prévue.

Gérer des biens

Notre point de vue organisationnel nous permet de gérer efficacement les actifs et les projets tout au long de leur cycle de vie. Au cours de la dernière année, nous avons continué à moderniser et à accroître le portefeuille de biens immobiliers de la province tout en réduisant la taille de ses avoirs. Plus de 750 millions de dollars ont été affectés au fonctionnement et au maintien du portefeuille et 400 millions de dollars ont été investis dans la réparation de biens d'équipement et dans des améliorations locatives. L'organisme a notamment réalisé un inventaire complet de l'ensemble de ses biens immobiliers pour les ministères et les organismes qui permettra au gouvernement d'adopter une approche organisationnelle pour prendre des décisions stratégiques en matière de biens immobiliers.

Élaborer des solutions commerciales

IO repère les occasions d'élaborer des solutions pour le gouvernement en créant des partenariats stratégiques avec le secteur privé. Nous avons fourni des conseils stratégiques à bon nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux tout au long de l'année, notamment sur la façon dont le secteur privé peut contribuer de façon plus efficace à la prestation de services publics.

Le programme de prêts d'IO a continué d'offrir des solutions de financement à long terme abordables à des clients du secteur public pour leur permettre de renouveler leurs infrastructures et de revitaliser leurs collectivités. L'an dernier, IO a approuvé 69 nouveaux prêts totalisant environ 323 millions de dollars, portant la valeur totale des prêts consentis depuis l'établissement du programme à plus de 10 milliards de dollars.

En collaboration avec ses partenaires du secteur privé, IO continuera de soutenir les initiatives du gouvernement visant à moderniser et à optimiser la valeur de l'infrastructure publique et les biens immobiliers au nom de tous les Ontariens. Nous sommes fiers du rôle que notre organisme joue dans l'amélioration de la prospérité économique et sociale de la province, et nous continuerons de concentrer nos efforts sur la protection de l'intérêt du public et l'ajout de valeur aux contribuables dans tout ce que nous entreprenons.

Ehren Cory
Président-directeur général

NOTRE ORGANISATION

Infrastructure Ontario (IO) est un organisme de la Couronne, qui appartient à la province de l'Ontario, et qui est considéré comme étant régi par un conseil d'administration. Son autorité lui est conférée par la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*, et il fournit un vaste éventail de services en soutien aux initiatives de modernisation et d'optimisation de la valeur des biens publics du Gouvernement de l'Ontario. IO appuie l'engagement de l'Ontario de renouveler les services publics et le fait en collaborant avec le secteur privé.

NOTRE OBJECTIF

La planification minutieuse des investissements dans les infrastructures est l'une des façons les plus efficaces de gérer les coûts, de réduire l'empreinte immobilière du gouvernement, et de verdir les édifices et les lieux de travail de la province. Les conseils stratégiques qu'IO offre au gouvernement sont plus importants que jamais.

Aux termes de cette loi, IO a la mission et les pouvoirs législatifs suivants :

- Fournir aux municipalités et aux organismes publics admissibles du financement pour les projets d'infrastructure;
- Fournir au ministre des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement, en ce qui a trait aux travaux publics sous sa responsabilité;
- Fournir des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement de biens appartenant au gouvernement au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) ou au gouvernement sous la responsabilité du ministre à la demande écrite de ce dernier;
- Effectuer la gestion financière des biens du gouvernement gérés par le MSGSC ou par un organisme de la Couronne dont le ministre est responsable;
- Exercer les pouvoirs et fonctions délégués à la Société par le ministre en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*;
- Fournir des conseils et des services en matière de biens immobiliers aux organisations du secteur public à la demande écrite du ministre;
- Fournir au ministre et aux autres membres du conseil de direction des conseils et des services relativement à des questions portant sur les finances, les stratégies ou d'autres questions concernant le gouvernement, à la demande écrite du ministre;
- Mettre en place ou participer à la réalisation de transactions impliquant le gouvernement, à la demande écrite du ministre; et
- Fournir des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets et de gestion de contrats pour les services liés aux projets d'infrastructure en Ontario qui ne relèvent pas des travaux publics, à la demande écrite du ministre.

SAINE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE GÉNÉRALE

IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour assurer son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. IO est dirigée par un Conseil d'administration et un président-directeur général, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre de l'Infrastructure. L'organisme relève de l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et rend des comptes au ministre de l'Infrastructure par l'intermédiaire du président du Conseil d'administration. Un protocole d'entente (PE) établi entre IO et le ministre précise les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilité entre le ministère et l'organisme. Le plan d'affaires et le rapport annuel soumis au ministre sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement. Les seuils décisionnels des comités de direction et des membres du personnel d'IO sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le Conseil d'administration de l'organisme.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'IO; il vise à offrir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au Conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Chaque année, les employés d'IO doivent réaffirmer leur engagement à observer le Code; c'est une condition d'emploi.

TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

IO a pleine conscience de ses devoirs de diligence raisonnable, de reddition de comptes, de transparence et d'efficacité, l'objectif étant toujours de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque activité. Plusieurs comités assurent la surveillance des rendements financier et fonctionnel, de la gestion des risques et de la reddition de comptes (voir le tableau ci-dessous).

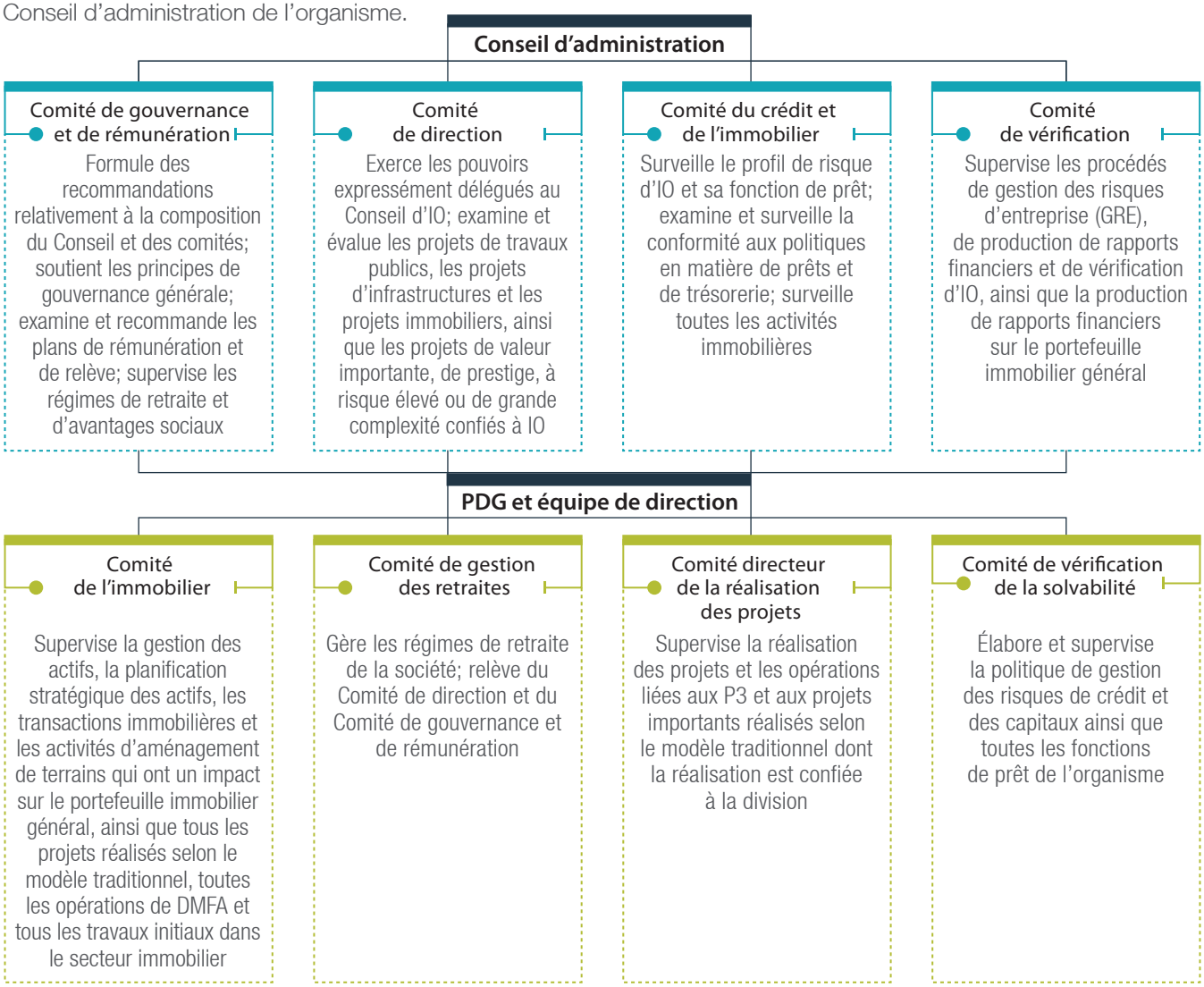

SAINE GOUVERNANCE

Il est à noter que, le 28 mars 2019, le comité de direction du Conseil d'administration a été dissolu et qu'un nouveau comité, le comité de l'infrastructure et des projets commerciaux (CIPC), a été mis sur pied. Ce comité supervise les services-conseils commerciaux liés aux transactions ainsi que les projets d'infrastructure ou les transactions évaluées à plus de 100 millions de dollars ou les projets ou transactions à profil de risque élevé qui surviennent lors du cours normal des activités.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

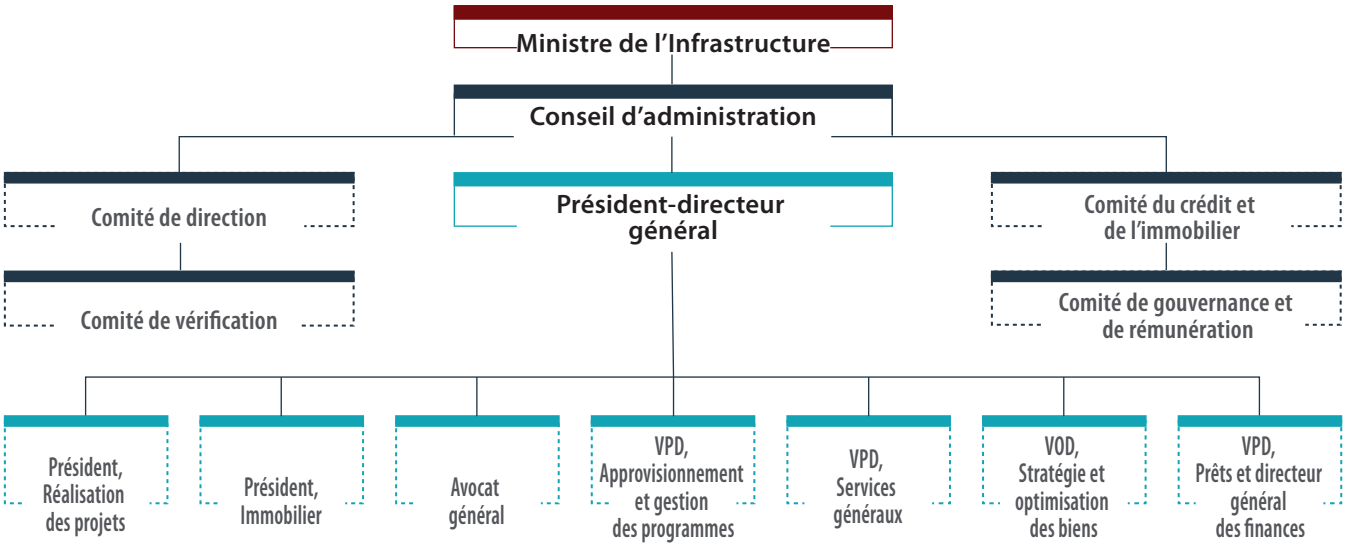

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 mars 2019, le Conseil d'administration d'IO se composait de 13 membres bien informés et expérimentés. Les membres du Conseil possèdent un vaste éventail d'expertises et de connaissances du secteur privé, ainsi que d'expériences pertinentes (affaires, industrie, finances et autres) requises pour remplir leurs devoirs fiduciaires et défendre les intérêts de l'organisme.

Christopher Voutsinas, président

(Mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Christopher Voutsinas possède plus de 25 ans d'expérience en gestion d'investissement et d'investissement en capital. Il a travaillé dans les principaux marchés mondiaux et a dirigé des équipes de professionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie à partir de bureaux situés à Londres, New York et Toronto. M. Voutsinas est président de Capital Value & Income Corp, une société de co-investissement et de consultation qu'il a fondée en 2011.

Patrick Sheils, vice-président

(Mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Patrick Sheils exerce les fonctions de président et chef de l'exploitation de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Il a mené une brillante carrière pendant 30 ans dans les services financiers, notamment dans les marchés financiers de Montréal et de Toronto. Possédant une vaste expérience des marchés obligataires, des opérations de change et des produits dérivés, M. Sheils est le plus ancien membre du Comité des marchés des titres d'emprunt de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières et a récemment été nommé au conseil d'administration de Waterfront Toronto.

Deborah Barrett

(Mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Deborah Barrett, comptable professionnelle agréée, exerce les fonctions de directrice d'entreprise. Elle possède plus de 30 ans d'expérience à titre d'agente financière principale. Elle siège aussi au conseil d'administration de Great-West Lifeco Inc. ainsi qu'au sein du comité de vérification du *Globe and Mail*. De 2011 jusqu'à sa retraite en 2017, elle occupait le poste de directrice financière de The Woodbridge Company Limited, une société privée d'investissement.

Bruce Bodden

(Mandat : du 25 février 2017 au 25 février 2020)

Bruce Bodden a pris sa retraite de MMM Group Limited, où il a exercé des fonctions liées à l'ingénierie et à la gestion au cours de ses 44 ans de carrière. Pendant 10 de ses 12 dernières années chez MMM, il a occupé le poste de président-directeur général; il a été le président du Conseil d'administration durant deux ans avant de prendre sa retraite.

Johanne Brossard

(Mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Johanne Brossard est une cadre supérieure qui compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers au Canada, en Europe et au Japon. Dans le cadre de ses rôles les plus récents, elle a exercé les fonctions de présidente-directrice générale de Bank West, une filiale de Desjardins, de 2013 à 2014, puis de vice-présidente directrice responsable de l'évolution de la situation bancaire chez Desjardins.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Gadi Mayman
(Mandat : du 24 janvier 2017 au 24 janvier 2020)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et des relations de la province avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également le chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Lynn A. Kennedy
(Mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Lynn A. Kennedy est une cadre supérieure dans le domaine de l'immobilier. Elle a participé à tous les aspects de l'investissement immobilier liés aux principaux types de produits pour bon nombre de sociétés publiques et de sociétés privées. Mme Kennedy a siégé au conseil d'administration et au comité de direction de Pension Fund Realty Limited, une société privée détenue par des régimes de retraite. Elle a également siégé au conseil de Build Toronto (maintenant CreateTO), une société dont le mandat est d'optimiser la valeur des biens sous-utilisés.

Jane Pepino
(Mandat : du 11 avril 2018 au 11 avril 2021)

Jane Pepino est une associée principale chez Aird & Berlis LLP et fondatrice du groupe de droit municipal et de planification de l'aménagement du territoire de ce cabinet d'avocats. Elle est membre du Conseil consultatif de l'Urban Land Institute et de l'Architectural Conservancy of Ontario, et membre honoraire de Lambda Alpha International, une société d'économie foncière mondiale.

David Shiner
(Mandat : du 21 novembre 2018 au 21 novembre 2021)

David Shiner a été propriétaire et gestionnaire de sociétés privées et conseiller municipal de Toronto pendant 27 ans. Il a présidé des comités municipaux responsables de la planification et du développement, des finances, des travaux publics et de la gestion gouvernementale. Il a également été président de Build Toronto et vice-président de CreateTO, des sociétés d'immobilier et de développement de la ville de Toronto. Il a occupé de nombreux postes au sein de conseils d'administration de sociétés publiques et d'organismes à but non lucratif, notamment à Enwave District Energy, à Toronto Hydro, à l'Hôpital Mount Sinaï, au Festival international du film de Toronto, à la Commission de transport de Toronto, à Eva's Shelters for Homeless Youth et au Canadian Film Centre.

Annesley Wallace
(Mandat : du 5 décembre 2018 au 5 décembre 2021)

Annesley Wallace est vice-présidente principale des services de retraite et des communications chez OMERS. Elle dirige une équipe dont le mandat est d'offrir un service exceptionnel aux 500 000 membres du régime de retraite d'OMERS, et elle est responsable de la gestion des relations avec plus de 1 000 employeurs et intervenants en Ontario. De plus, M^{me} Wallace est responsable de la stratégie de communication, de la gestion des enjeux et de la stratégie globale de la marque pour l'ensemble de l'organisation. Avant d'exercer ses fonctions au sein du service des retraites et des communications, elle occupait le rôle de directrice générale à OMERS Infrastructure, où elle était responsable de gérer un portefeuille d'investissements dans les secteurs de l'énergie, des transports et des infrastructures sociales afin d'offrir de la valeur à long terme pour la caisse de retraite d'OMERS.

Clark Savolaine
(Mandat : du 28 mars 2019 au 28 mars 2022)

Clark Savolaine est un cadre supérieur du groupe de services-conseils en infrastructure mondiale au cabinet KPMG s.r. l. où il se spécialise dans la planification stratégique d'investissements de capitaux d'envergure et dans l'élaboration d'initiatives stratégiques transformationnelles. M. Savolaine cumule 15 années d'expérience en élaboration de politiques fiscales, économiques et d'infrastructure et en affaires réglementaires. Il est actuellement membre de la Toronto Association for Business and Economics et du comité d'infrastructure de la chambre de commerce de Toronto.

Jeff Wesley
(Mandat : du 21 mars 2019 au 21 mars 2022)

Jeff Wesley est avocat au sein du Anderson Law Group. Avant d'intégrer ce cabinet, M. Wesley a travaillé pendant 34 ans chez Union Gas (il a pris sa retraite en 2018), où il a élaboré et mis en œuvre en 1999 un programme novateur : l'Indigenous Relations Program (Programme de relations autochtones). En 2018, M. Wesley a également pris sa retraite après avoir servi la communauté de Wallaceburg en tant que maire pendant 24 ans et en tant que conseiller dans la municipalité fusionnée de Chatham-Kent.

Au cours de l'exercice financier 2018-2019, les membres suivants se sont retirés du conseil d'administration. IO tient à les remercier pour leur dévouement et leurs bons services.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Linda D. Robinson, présidente
(Mandat : du 8 mars 2017 au 17 janvier 2019)

Linda Robinson est une associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle a exercé les fonctions d'associée principale au sein du groupe du droit des sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler.

Colleen Campbell, vice-présidente
(Mandat : du 23 octobre 2016 au 17 janvier 2019)

Colleen Campbell est la vice-présidente de BMO Marché des capitaux, la division des services d'investissement et de services bancaires aux grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Elle est une chef de file reconnue de la mise au point du modèle de financement de projets d'infrastructure par obligations sur le marché canadien.

Cecilia Williams
(Mandat : du 11 avril 2018 au 28 mars 2019)

Cecilia Williams exerce les fonctions de vice-présidente directrice et de directrice financière d'Allied Properties REIT, où elle entrée en fonction en janvier 2015. Elle est diplômée de l'Université de Toronto (B.Comm., 1998) et était auparavant vice-présidente et contrôleuse de Dream Unlimited et directrice financière de Dream Alternative Trust.

Christopher Escott
(Mandat : du 29 novembre 2017 au 28 mars 2019)

Au moment de prendre sa retraite, Christopher Escott exerçait les fonctions de premier vice-président de Delcan Corporation, une société de génie et de technologie qui fournit des systèmes intégrés et des solutions d'infrastructure à l'échelle mondiale.

Patrick J. Dillon
(Mandat : du 15 novembre 2017 au 17 janvier 2019)

Patrick Dillon est le directeur administratif et le secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du conseil d'administration de plusieurs organismes, y compris la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT).

Lawrence Kelly
(Mandat : du 4 mai 2016 au 3 mai 2018)

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, du contentieux, de la planification successorale et du sport. Dans le cadre de son expérience professionnelle, M. Kelly a siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux.

La rémunération totale versée au Conseil d'administration du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 a été de 96 500 $.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ehren Cory
(Mandat : du 2 février 2017 au 2 février 2020)

Ehren Cory exerce les fonctions de président-directeur général d'IO. Il a été nommé à ce poste en février 2017. Dans le cadre de ce rôle, il travaille en étroite collaboration avec son équipe de direction et des partenaires des secteurs public et privé afin d'élaborer des solutions commerciales, de réaliser des projets et de gérer les actifs de la province dans le cadre d'un effort continu de modernisation.

M. Cory exerçait auparavant les fonctions de président de la Division des grands projets d'IO. Avec son équipe, il a dirigé la surveillance des appels d'offres et des activités de construction pour tous les grands projets d'infrastructure entrepris par la province, en veillant au respect des échéances et des budgets.

Il a d'abord intégré les rangs d'IO en 2012 en qualité de vice-président directeur – Structuration des transactions. Dans le cadre de ce rôle, il avait la responsabilité de s'assurer que toutes les opérations entreprises par IO étaient conçues pour optimiser la participation du marché et procurer un maximum de valeur ajoutée aux contribuables par l'intermédiaire de processus d'approvisionnement équitables, ouverts et transparents.

Avant d'entrer au service d'IO, M. Cory a travaillé pendant 15 ans comme conseiller en gestion et a été associé chez McKinsey & Company. M. Cory a agi en qualité de dirigeant au sein des groupes Secteur public et Projets d'immobilisations, travaillant avec des clients des domaines de l'énergie et des mines évoluant dans les secteurs public et privé à des questions comme la stratégie d'exploitation, la réalisation de projets, la gestion des risques et la transformation des opérations.

M. Cory est également membre du conseil d'administration d'Infrastructure Ontario.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

DESCRIPTION DE NOS RÉALISATIONS CETTE ANNÉE

Cette année, IO a participé à de nombreux projets prioritaires du gouvernement, dont les suivants : la construction des nouveaux métros de Toronto, l'optimisation de l'approche gouvernementale en matière de services de gestion immobilière, les mandats liés aux projets commerciaux, l'optimisation et la centralisation des services d'acquisition d'immobilisations, une participation accrue à la planification des immobilisations et l'offre de notre expertise et le transfert de nos pratiques exemplaires à l'extérieur de la province. Selon nous, la confiance que le gouvernement a envers notre travail atteste de l'excellent rendement qu'IO a obtenu cette année et renforce notre valeur en matière de réalisation de projets, de gestion des biens et d'élaboration de solutions commerciales.

Le MSGCS est désormais responsable des biens du gouvernement. À la suite d'un décret, le transfert de cette responsabilité du ministère de l'Infrastructure au MSGCS a été effectué et les nouvelles tâches, fonctions et responsabilités ont été définies pour chaque ministère.

Survol de l'année

RÉALISATION DE PROJETS

En date du 31 mars 2019, il y avait 29 projets d'approvisionnement en partenariat public-privé (P3), 32 projets de construction représentant 18,9 milliards de dollars en valeur de capital et 29 projets d'exploitation en cours. Dans le cadre de l'engagement d'IO envers la transparence, nous avons retenu les services d'un consultant tiers, Hanscomb, par le biais d'un processus de sélection concurrentiel, qui a analysé les renseignements sur les projets d'IO et confirmé que, depuis le début, 95 % des projets ont été réalisés en respectant le budget. Cette donnée vient attester d'un niveau élevé de diligence raisonnable dans l'estimation, la gestion de projets et l'application de mesures d'urgence et d'évaluation des risques appropriées, minimisant ainsi les coûts inattendus en cours de construction. De plus, l'analyse du consultant confirme que 69 % de tous les projets ont été complétés avant ou dans le mois suivant la date d'achèvement substantiel prévue au début du cycle de vie du projet. Hanscomb a fait remarquer que ces deux résultats dépassent les normes généralement reconnues de l'industrie pour les projets d'immobilisations.

GESTION IMMOBILIÈRE

Au cours de l'exercice de 2018-2019, 49 propriétés ont été cédées, ce qui a généré des revenus de l'ordre de 116 millions de dollars et une réduction du portefeuille immobilier correspondant à une superficie de 884 336 pieds carrés d'espace locatif, ainsi qu'une réduction du passif annuel de 1,7 million de dollars.

IO gère le portefeuille de biens immobiliers du gouvernement selon un modèle faisant appel à des services externes. Nous retenons les services d'une entreprise de gestion immobilière (actuellement CBRE), qui est responsable de fournir des services d'exploitation et de maintenance d'installations d'une valeur approximative de 500 millions de dollars par année. IO retient les services de Brookfield Global Integrated Solutions et Colliers Project Leaders, deux fournisseurs de services de gestion de projets (FSGP) réputés dans l'industrie qui offrent des services de gestion de projets pour des mandats évalués de 100 000 $ à 10 millions de dollars. Les FSGP assurent la prestation de travaux de construction, de réparation des biens d'équipement, d'améliorations locatives et d'études chiffrés à environ 300 millions de dollars par an.

La division des services immobiliers d'IO continue de déployer ses efforts pour moderniser le portefeuille immobilier du gouvernement et réduire la taille de ses avoirs. Au cours de l'année, IO a produit des analyses de rentabilisation afin de réduire le portefeuille d'espace locatif des diverses communautés de la province de 263 000 pieds carrés. Des progrès ont été réalisés dans le cadre de l'initiative de reconstruction de Queen's Park grâce au projet de relocalisation initial. Plus de 3 000 employés ont été relocalisés dans les bureaux situés au 315, rue Front, au 438, avenue University et au 777, rue Bay. Le projet de reconstruction comprend notamment le podium de l'édifice Macdonald, ainsi que les tours Hearst, Hepburn, Mowat et Ferguson à Toronto, et se déroulera sur une période d'environ huit ans. À la fin du projet, près de 586 000 pieds carrés d'espace loué par des tiers seront éliminés.

Bon nombre de contrats importants en sous-traitance accordés par IO arriveront à échéance au cours des prochaines années. Cela donnera l'occasion à IO de réévaluer la façon la plus efficace d'offrir des services immobiliers au gouvernement de l'Ontario et au secteur public à plus grande échelle. Au cours de l'exercice 2018-2019, IO a entrepris une initiative d'externalisation transformationnelle afin de concevoir les prochains modèles d'externalisation.

PRÊTS

En date du 31 mars 2019, IO avait accordé 160 prêts au cours de l'année, représentant la somme de 402,2 millions de dollars. Depuis sa création, le programme de prêts a contribué à appuyer des investissements d'infrastructure locaux de plus de 16 milliards de dollars dans l'ensemble de la province de l'Ontario. Ce programme offre aux clients du secteur public des outils de financement à long terme abordables qui leur permettent de moderniser et de renouveler leurs infrastructures. Le programme a permis à des centaines de clients de réaliser des milliers de projets communautaires dans les quatre coins de la province. Il a servi à réparer des routes et des ponts, à construire de nouveaux centres récréatifs et de nouveaux logements abordables et à acheter de l'équipement comme des camions d'incendie et des systèmes d'éclairage de la chaussée écoénergétiques. IO gère actuellement un portefeuille de prêts de 6 milliards de dollars, les municipalités, les sociétés municipales et les fournisseurs de logements représentant près de 90 % du montant total de prêts.

PROJETS COMMERCIAUX

Cette division offre des conseils stratégiques pour les projets hautement prioritaires du gouvernement. Par exemple, elle participe au projet de réaménagement de la Place de l'Ontario dans le cadre duquel IO réaménagera le site pour en faire une destination de classe mondiale en collaborant avec des partenaires clés. Une autre initiative met en cause la relation de collaboration stratégique entre Metrolinx et IO concernant l'aménagement de nouvelles stations de métro et potentiellement de la nouvelle infrastructure de la Commission de transport de Toronto. IO cherche à tirer parti des terrains excédentaires existants de l'ensemble du réseau de stations pour créer des occasions de développement de bâtiments à usage multiple en s'appuyant sur des analyses de rentabilisation et des études.

L'examen du rendement organisationnel qui suit est conforme aux objectifs organisationnels de l'exercice de 2018-2019 énoncés dans le plan d'affaires 2018-2021 d'IO.

RENDEMENT ORGANISATIONNEL EN 2018-2019

La vision, la mission et les valeurs d'IO servent de cadre pour l'établissement et le suivi de nos objectifs organisationnels. Voici un résumé du rendement organisationnel d'IO par rapport à ses sept principaux objectifs liés à un aspect de ce que nous faisons ou à la façon dont nous travaillons. Le résumé décrit nos principales réalisations ainsi que nos occasions manquées.

Les objectifs d'IO pour l'exercice 2018-2019 sont les suivants :

1. RÉALISER DES PROJETS

Objectif :
Mettre en œuvre des principes modernes de réalisation de projets afin d'atteindre ou de surpasser les tendances en matière de rendement de l'industrie en ce qui a trait au budget, au calendrier, à la sécurité et à la qualité.

Malgré une tendance continue à achever les projets plus tard qu'à la date prévue et un volume de projets de transactions et de construction supérieur à la moyenne, IO continue de maintenir un budget global et un calendrier de réalisation supérieur aux normes de l'industrie.

Nous avons également apporté de nombreuses améliorations novatrices au modèle P3. Cela nous a permis de gagner la confiance de clients majeurs, de tenir compte des préoccupations de nombreux fournisseurs et intervenants, et de nous positionner pour participer à un plus grand nombre de projets d'immobilisation à l'avenir.

Voici quelques réalisations majeures :

- Respect des budgets à 100 % dans le cadre de quatre projets en P3 qui ont atteint l'étape d'achèvement substantiel en 2018-2019.
- Mise en œuvre d'améliorations importantes au programme découlant de l'étude de marché d'IO et résolution des enjeux soulignés par les fournisseurs, comme la révision des questions clés liées au transfert des risques dans le cadre de P3 en organisant de meilleures réunions confidentielles sur le plan commercial et en réduisant le nombre d'exigences des spécifications relatives à la réalisation de projets pour les hôpitaux.
- Création de nouveaux outils d'évaluation pour la sélection d'un modèle d'exécution.
- Obtention de mandats gouvernementaux importants liés à la livraison des immobilisations, en mettant l'accent sur le métro de Toronto et les routes du ministère des Transports.

Occasions manquées et défis :

- Seulement deux des quatre projets en P3 ont atteint l'étape d'achèvement substantiel en 2018-2019 dans le mois suivant la date de réalisation prévue. La tendance en matière de réalisation tardive des projets requiert des stratégies et des mesures d'atténuation, malgré les protections contractuelles et des modèles rigoureux déjà en

place. Néanmoins, notre rendement en matière de respect des échéanciers demeure nettement supérieur à la moyenne de l'industrie pour les projets complexes et de grande envergure.

2. GÉRER DES BIENS

Objectif :
Gérer efficacement les biens et les programmes tout au long de leur cycle de vie afin d'optimiser les retombées découlant des investissements.

Cette année a été marquée par une solide performance opérationnelle continue au sein du Portefeuille immobilier général (PIG). En dépit d'un sous-financement chronique, IO a maintenu ses coûts d'exploitation pour les installations appartenant au PIG à l'intérieur de l'objectif de 3 % et d'un écart global de 0,09 % du budget de 216 millions de dollars.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons atteint un taux d'inoccupation de 3,29 % dans l'ensemble du portefeuille de bureaux.
- L'Indice relatif à l'état des installations (IEI) du PIG se situe dans une fourchette acceptable de 24,7 %.
- Nous avons généré des ventes nettes de l'ordre de 42,14 millions de dollars et réalisé 417 000 $ d'économies annuelles dans le cadre du plan de ventes triennal. Dans le cadre du nouveau Plan de dessaisissement accéléré, nous avons généré des revenus nets supplémentaires de 36,3 millions de dollars et des économies annuelles de 1,41 million de dollars.
- La valeur du service de gestion des biens en P3 a été reconnue, ce qui nous a permis d'obtenir un mandat pour la prestation de services d'exploitation pour la phase du prolongement de l'autoroute 407 vers l'est.
- Tous les prêts que nous avons approuvés au cours de l'année présentaient un faible risque.
- Nous avons reçu quatre autres lettres d'instructions et cinq nouvelles demandes de proposition de la part de la nouvelle autorité compétente en matière de lettres d'instructions.

Occasions manquées et défis :

- L'obtention d'un mandat officiel pour la prestation de services de gestion des contrats et des biens dans le cadre de la phase d'exploitation des projets hospitaliers en P3 a progressé lentement.

3. ÉLABORER DES SOLUTIONS COMMERCIALES

Objectif :
Miser sur l'expertise commerciale d'IO pour optimiser et améliorer la valeur des biens, des projets et des programmes du gouvernement.

IO a démontré avec succès sa capacité à travailler avec le gouvernement et les organismes centraux pour dégager la valeur des actifs et à réaliser des transactions commerciales complexes par l'entremise de ventes de biens stratégiques et d'évaluations. On demande de plus en plus fréquemment à IO de collaborer avec des partenaires gouvernementaux afin de trouver des solutions novatrices et de nouvelles idées pour mettre en œuvre les initiatives de la plateforme.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons géré en partenariat avec Metrolinx un programme d'aménagement axé sur le transport en commun afin d'optimiser le développement en fonction des investissements en cours et futurs dans le transport en commun.
- Nous avons conclu une entente de logements abordables en mars 2019.
- Nous avons lancé un processus à l'échelle mondiale afin de recevoir des idées de réaménagement pour la Place de l'Ontario et de trouver des partenaires pour la réalisation de ce projet.

Occasions manquées et défis :

- Les pratiques exemplaires d'IO reposent sur son implication dès les premières étapes de la planification et de l'élaboration des solutions commerciales. Nous collaborons étroitement avec nos principaux ministères partenaires à l'harmonisation de nos compétences afin que nous puissions soutenir leurs priorités clés, assurer notre participation dès le début des projets et apporter des solutions pertinentes et exhaustives à la table. Nous obtiendrons de meilleurs résultats lorsque nous pourrons définir clairement notre mandat et établir une relation de gouvernance impliquant IO dans les étapes de planification avec nos intervenants.

4. ATTIRER ET FIDÉLISER LES EMPLOYÉS

Objectif :
Créer un milieu de travail sûr et inclusif où les employés sont motivés à accomplir un travail valorisant afin qu'IO continue de leur offrir un excellent milieu de travail.

Des progrès ont été faits au cours de la dernière année pour améliorer l'expérience des employés, notamment en apportant des changements aux programmes de base en s'appuyant sur la proposition de valeur des employés déjà énoncée par IO. Nous nous attendons à ce que les changements apportés cette année se traduisent par une baisse du taux de roulement et un engagement continu de la part des employés.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons mesuré les éléments clés liés à l'engagement des employés par le biais d'un sondage (taux de participation de 84 %) qui mesurait le taux de recommandation d'IO comme endroit où travailler (80 %), la capacité des employés à apporter des changements lorsqu'ils voient des occasions d'améliorations (81 %) et la fierté de travailler pour IO (80 %).
- Nous avons sensibilisé tous les membres de l'équipe à la prévention du harcèlement sexuel par le biais de séances de formation offertes à tous les employés. Nous avons lancé un programme de santé et sécurité amélioré, notamment un module de formation en ligne. Nous y avons intégré des recommandations issues d'une vérification des mesures de santé et sécurité.

Occasions manquées et défis :

- Un groupe de travail composé d'employés a été formé pour explorer les obstacles liés à l'inclusion et à la diversité en milieu de travail. La tenue d'une séance de formation initiale sur le leadership inclusif à l'intention de l'équipe de la haute direction a constitué un premier pas vers la réduction des préjugés inconscients et le changement de culture au sein de l'organisation.

5. INSTAURER UNE CULTURE D'INNOVATION

Objectif :
S'efforcer d'être un agent de changement dans le secteur public en encourageant la création d'idées et leur mise à l'essai en partenariat avec le secteur privé.

Bien que beaucoup des objectifs liés à ces mesures de rendement aient été atteints, IO est constamment confrontée au défi d'instaurer une culture de changement au sein de l'organisation. Des progrès ont été faits pour améliorer la collaboration dans les espaces physiques, pour éliminer le travail en silo et pour promouvoir une plus grande responsabilisation du personnel en matière d'amélioration continue.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons terminé l'aménagement des espaces de bureaux en colocation pour la réalisation des projets, lancé un programme de gestion du changement à l'échelle de l'entreprise et déployé de nouveaux outils technologiques pour augmenter la collaboration dans les bureaux d'IO.
- Nous avons apporté des changements importants à notre méthodologie d'évaluation, notamment au système d'évaluation par points des projets en P3, d'abord utilisé pour les demandes de propositions pour le palais de justice de Halton et l'expansion du service ferroviaire GO pour donner suite aux conclusions tirées des études de marché menées par le ministre ainsi que des études de marché effectuées par IO en collaboration avec les principaux participants du P3.

6. ÉTABLIR D'EXCELLENTES RELATIONS

Objectif :
Entretenir les relations et les partenariats, et favoriser le service aux clients en adoptant une approche systématique envers le gouvernement, l'industrie et les intervenants communautaires.

IO a entrepris l'élaboration d'une stratégie plus ciblée et mieux structurée à l'intention des partenaires et des intervenants. La stratégie repose sur une approche organisationnelle qui favorise les relations avec des intervenants et influenceurs clés. IO a amélioré considérablement l'efficience et l'efficacité de ses communications avec les ministères clients, ce qui a contribué à augmenter le nombre de mandats qui ont été confiés à l'organisme et à définir des objectifs plus clairs en ce qui a trait à l'établissement de relations avec des ministères et des partenaires clés.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons mis en place des plans de partenariat pour des clients clés, notamment des évaluations périodiques des principaux enjeux.
- Nous avons collaboré de manière plus étroite et productive avec Metrolinx sur le dossier du transport en commun.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

7. EXERCER SES ACTIVITÉS DE MANIÈRE EFFICACE

Objectif :
Exercer une bonne gouvernance et assurer la responsabilisation auprès de notre conseil d'administration et de notre ministre, tout en exécutant efficacement notre mandat dans le respect du budget qui nous est imparti.

Le fait qu'IO ait été en mesure de réaliser un nombre croissant de mandats liés à la réalisation de projets, à la gestion immobilière et aux projets commerciaux est significatif, d'autant plus que ces mandats ont tous été réalisés au cours d'une période où les exigences en matière de production de rapport et de conformité ont augmenté, et ce, sans accroître nos besoins en personnel de façon notable. Le manque de fiabilité des systèmes et de la technologie employés par IO a été cerné comme un obstacle majeur à l'efficacité opérationnelle. Ce manque a été compensé par des progrès majeurs dans la simplification des interactions d'IO avec le ministère de l'Infrastructure et le MSGSC.

Voici quelques réalisations majeures :

- Nous avons réalisé un budget excédentaire en faisant preuve de diligence lors de l'évaluation des résultats d'exploitation et de la dotation à la fin de l'exercice financier. (IO gère quatre secteurs d'activité. Une description détaillée assortie de son rendement financier est accessible à la section Discussion et analyse de la direction du présent rapport.)
- Le processus de gouvernance d'IO a été simplifié en mettant en place un point de contact unique entre le Bureau de gestion des programmes et le ministère de l'Infrastructure. Cela a contribué en partie à améliorer l'efficacité d'IO et la capacité de l'organisme à répondre aux demandes de rapports du vérificateur général, du Secrétariat du Conseil du Trésor et des autres fonctionnaires au sein du gouvernement.

Occasions manquées et défis :

- La mise en œuvre des systèmes d'analyse de données de pointe (par exemple, la création d'une base de données pour l'estimation des coûts pour les projets d'immobilisation) a été plus lente que prévu, principalement parce que l'adoption d'une culture axée sur les données a pris du temps.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est bien ancrée dans tous les projets et processus de l'organisme. IO utilise un programme complet de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui lui permet de cerner, d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de déclarer les risques. Au cours du dernier exercice, IO a amélioré son profil de risque d'entreprise pour tenir compte des risques traditionnels, actuels et émergents. Les risques sont aussi envisagés sous divers points de vue (stratégique, opérationnel, financier et atteinte à la réputation). Les risques clés et les activités d'atténuation sont examinés régulièrement par la haute direction et communiqués tous les trimestres aux comités respectifs du Conseil d'administration et au ministère de l'Infrastructure.

En plus des occasions manquées et des défis susmentionnés, quelques événements à risque d'importance se sont produits cette année. Ceux-ci ont été communiqués périodiquement et ont fait l'objet de discussions entre le Conseil d'administration d'IO et le ministère de l'Infrastructure.

Il y a eu, dans le cadre de certains projets en P3 impliquant toujours le même entrepreneur, des retards importants attribuables à des manquements de la part de l'entrepreneur et de l'entreprise responsable du projet en vertu de l'accord relatif au projet. Conformément à l'accord relatif au projet, les parties garantes qui ont fourni des garanties pour l'exécution des projets ont été appelées en renfort pour remettre les projets sur les rails. Les projets continuent d'accuser des retards, car les mécanismes d'interaction entre les prêteurs et les parties garantes en cas de non-respect de l'entente de projets en P3 ne sont toujours pas réglés. Les projets retardés ont une incidence sur la réputation d'IO et du programme P3. Les retards sont examinés régulièrement par la haute direction afin de déterminer la meilleure façon d'exécuter les projets comme prévu.

Un autre risque qui s'est concrétisé en 2018-2019 concernait l'entente d'accélération de la résolution des réclamations liées au projet de transport léger sur rail (TLR) Eglinton. L'entente renforce la date d'achèvement prévue à l'origine et règle toutes les réclamations existantes liées aux retards et à la contamination à la date de l'entente. Ces réclamations importantes se sont traduites par une couverture médiatique négative du projet. Bien que ce risque se soit concrétisé, IO a fait preuve de prudence en gérant cette question et en respectant la réserve pour éventualités du projet.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le sous-financement du programme de réparation des immobilisations demeure un risque permanent. Bien qu'IO ait géré le portefeuille avec beaucoup de soin et de diligence, le nombre croissant d'immeubles dont l'Indice d'état des installations (IEI) est supérieur à 20 %, ainsi que l'augmentation accélérée des travaux d'entretien différé, représentent un risque important qui peut entraîner une dégradation des actifs, une détérioration de leur valeur, des incidents de santé et sécurité et le non-respect des objectifs. Malgré qu'IO ne possède pas les actifs en question et n'a aucun contrôle sur leur financement, le risque pour IO concerne sa réputation. En 2017-2018, le nombre de projets urgents s'élevait à 25. Cette année, le nombre de projets urgents a augmenté de 232 % et s'élève à 83. Cette augmentation s'explique en partie par un accroissement de l'entretien différé.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE — IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

IO et ses employés ont à cœur de contribuer à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'IO participent à la vie des communautés de toute la province en faisant du bénévolat, des collectes de fonds et des dons. En 2018-2019, les employés d'IO ont contribué à recueillir plus de 120 000 $ pour Centraide grâce à des dons en espèces, des dons à même leur salaire et en organisant et en participant à plusieurs activités spéciales, comme la vente de chocolat au poids, la montée de marches de la Tour du CN, l'événement Walk & Run de la fonction publique de l'Ontario, un concours de sculpture de citrouilles, une vente de pâtisseries et un tournoi de golf. Les employés d'IO ont également aidé la collectivité en participant à des activités pour Plan Canada, l'Armée du Salut, le Fonds mondial pour la nature, Habitat pour l'humanité et Santa Comes to Bay Street, recueillant et donnant de l'argent et des denrées pour venir en aide aux personnes démunies.

PRIX 2018-2019

INFRASTRUCTURE ONTARIO

Or — Organisme gouvernemental de l'année
Prix P3 2018 — P3 Bulletin

880, RUE BAY

Prix du mérite : Gestion de projets
Consulting Engineers of Ontario

PROJET DE TRANSPORT LÉGER SUR RAIL (TLR) FINCH WEST

Prix Argent dans la catégorie Financement de projets
Prix de l'innovation et de l'excellence en partenariats public-privé
Conseil canadien pour les partenariats public-privé

HÔPITAL HUMBER RIVER

Prix du champion en bâtiment durable — Nouvelle construction - Catégorie Institution
Conseil du bâtiment durable du Canada

HÔPITAL DU DISTRICT DE MILTON

Prix Argent dans la catégorie Infrastructure
Prix de l'innovation et de l'excellence en partenariats public-privé
Conseil canadien pour les partenariats public-privé

PLACE DE L'ONTARIO — TRILLIUM PARK ET SENTIER WILLIAM G. DAVIS

Prix d'excellence
Association des architectes paysagistes du Canada

CENTRE MEMORIAL DE PEEL POUR LES SERVICES INTÉGRÉS DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE

Argent — Meilleur projet d'exploitation
Prix P3 2018 — P3 Bulletin

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier
(« INFRASTRUCTURE ONTARIO »)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

RAPPORT DE GESTION PAGE 21

ÉTATS FINANCIERS PAGE 29

RAPPORT DE GESTION

APERÇU

Infrastructure Ontario (« IO ») est une société d'État qui relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre »). La société est classée en tant qu'organisme régi par un conseil. IO est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente avec le ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'IO.

IO gère quatre secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division de la réalisation des projets est responsable de la gestion de projets d'infrastructure publique complexes de grande envergure réalisés selon le modèle de partenariats public-privé (« P3 ») qui table sur le financement et l'expertise du secteur privé pour construire de manière stratégique une infrastructure publique de qualité, en respectant les délais et les budgets impartis, en partenariat avec le secteur privé.

La Division de la gestion immobilière fournit une gamme complète de services de gestion des actifs pour les biens immobiliers dont l'État est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout conçues pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients et assurer des activités sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion des actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au MSGSC pour optimiser la valeur des biens de l'État par l'intermédiaire de la planification du portefeuille et de la rationalisation. La Division de la gestion immobilière réalise également des projets d'immobilisations et des projets opérationnels par l'entremise de fournisseurs de services externes qui assurent la prestation efficace et efficiente des services pour le compte du portefeuille immobilier général de l'Ontario, dont Infrastructure Ontario est le gestionnaire financier.

La Division des prêts est responsable de l'administration du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

La Division des projets commerciaux met à profit les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Elle s'efforce également de maximiser la valeur du portefeuille immobilier de la Province de concert avec le secteur privé, lorsque le ministre de l'Infrastructure donne à Infrastructure Ontario l'ordre d'agir.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (ressources humaines, services juridiques, approvisionnement, stratégie opérationnelle et communication, services financiers pour les transactions, services financiers de l'entreprise et trésorerie, technologies de l'information et gestion des risques).

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019 et les notes annexes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion analyse les produits et les charges des programmes pour les quatre divisions (voir la note 19 des états financiers), ainsi que les charges d'exploitation de chaque division, comparativement aux prévisions et aux résultats de l'exercice précédent, conformément à la façon dont la société est gérée et à la façon dont les activités sont classées aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement.

RÉALISATION DES PROJETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de la réalisation des projets a présenté un excédent de 2,2 M$ pour l'exercice, ce qui représente un écart favorable de 0,4 M$ par rapport à l'excédent de 1,8 M$ prévu.

PRODUITS

La Division de la réalisation des projets fournit des services professionnels pour les projets en P3 en vertu de contrats à prix fixe ou de contrats établis selon le principe de recouvrement des coûts. Pour les contrats à prix fixe, avant la clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. À l'achèvement du projet, toute marge résiduelle sur les contrats à prix fixe est comptabilisée. Pour les contrats établis selon le principe du recouvrement des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée.

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 38,5 M$, ce qui représente un écart défavorable de 2,7 M$ par rapport aux prévisions de 41,2 M$.

- L'écart défavorable s'explique surtout par la baisse des produits tirés des frais de réalisation des projets comptabilisés pour certains projets, y compris le TLR de Hamilton et le centre correctionnel d'Ottawa. Les produits moindres sont attribuables à la réduction des coûts engagés pour l'exercice, qui s'est traduite par un écart favorable compensatoire.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 36,5 M$ pour l'exercice. Les frais de transaction liés aux projets comprennent les honoraires des conseillers externes qui prennent part au processus d'approvisionnement. La marge de transaction des projets (soit les produits tirés des transactions liées aux projets, déduction faite des coûts de transaction liés aux projets) s'est établie à 0,2 M$ pour l'exercice, ce qui correspond aux prévisions, soit 0,2 M$. Cette marge est attribuable à certains projets sociaux qui ont atteint l'étape de l'achèvement au cours de l'exercice, moment auquel toute marge de transaction restante a été comptabilisée en résultat. Les coûts recouvrables sont des coûts accessoires qui varient en fonction de la nature et de l'étape de chaque projet. Étant donné la nature et la variabilité des dépenses annuelles, Infrastructure Ontario ne prévoit pas de coûts ou de produits recouvrables dans son budget.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 36,3 M$ pour l'exercice, les frais de transaction liés aux projets ayant été inférieurs de 0,2 M$ aux produits, comme il a été exposé ci-dessus.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

La Division de la réalisation des projets a enregistré un excédent de 2,2 M$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,6 M$ par rapport à l'excédent de 1,6 M$ comptabilisé à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 38,5 M$, soit une hausse de 7,2 M$ par rapport au montant de 31,3 M$ comptabilisé à l'exercice précédent.

- La hausse des produits s'explique essentiellement par le nombre accru de projets en cours durant l'exercice considéré. En outre, un accroissement des coûts a été approuvé au cours de l'exercice pour le projet du collège Seneca, ce qui a donné lieu à une marge favorable de 1,5 M$.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 36,5 M$ pour l'exercice, soit une baisse de 0,8 M$ comparativement au montant de 37,3 M$ comptabilisé à l'exercice précédent. Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables proviennent en général des coûts de services-conseils de transfert fournis par des tiers et varient selon la nature du projet.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 36,3 M$ pour l'exercice, en baisse de 0,4 M$ par rapport au montant de 36,7 M$ inscrit à l'exercice précédent. Les coûts recouvrables varient selon la nature du projet et selon l'étape à laquelle il se trouve.

GESTION IMMOBILIÈRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de la gestion immobilière a présenté un excédent/déficit de néant pour l'exercice, ce qui représente un écart défavorable de 0,1 M$ par rapport à l'excédent de 0,1 M$ prévu.

PRODUITS

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 53,2 M$, ce qui représente un écart défavorable de 3,6 M$ comparativement aux prévisions de 56,8 M$.

- Les frais de gestion sont composés du financement du portefeuille immobilier général relativement à la gestion d'actifs, la surveillance de la gestion des installations et les services de courtage immobilier, ainsi que des produits tirés des initiatives de biens immobiliers de l'organisme. Les frais de gestion se sont chiffrés à 51,8 M$ pour l'exercice, ce qui représente un écart défavorable de 3,9 M$ par rapport aux prévisions de 55,7 M$, cet écart s'expliquant surtout par la baisse des frais de gestion des installations pour le portefeuille immobilier général. Comme les coûts ont été dans l'ensemble inférieurs aux prévisions pour l'exercice, Infrastructure Ontario a réduit les créances à recevoir du portefeuille immobilier général pour tenir compte du recouvrement des coûts.
- Les autres produits comprennent les remises de commissions sur les baux en provenance de CB Richard Ellis (« CBRE »). Pour l'exercice, des produits de 1,4 M$ ont été comptabilisés, à savoir un écart favorable de 0,3 M$ par rapport aux prévisions de 1,1 M$. Le contrat de sous-traitance conclu avec CBRE prévoit qu'Infrastructure Ontario a droit à 50 % de la commission de courtage gagnée par CBRE, une fois que toutes les charges qui s'y rapportent ont été payées.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 5,2 M$ pour l'exercice. Ces produits proviennent du transfert des charges liées aux projets, qui comprennent les coûts de services-conseils fournis par des tiers.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Des frais de sous-traitance sont versés à CBRE, qui a été engagée par Infrastructure Ontario pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations. Les frais de sous-traitance pour l'exercice ont totalisé 10,0 M$, soit un écart favorable de 0,4 M$ par rapport aux prévisions de 10,4 M$.
- Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 5,2 M$ pour l'exercice et sont entièrement recouvrables.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

- La Division de la gestion immobilière a présenté un excédent/déficit de néant pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 1,5 M$ comparativement à l'excédent de 1,5 M$ comptabilisé à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 53,2 M$, soit une baisse de 4,4 M$ par rapport au montant de 57,6 M$ comptabilisé à l'exercice précédent.

- Les frais de gestion de l'exercice ont totalisé 51,8 M$, ce qui représente une baisse de 4,1 M$ par rapport au montant de 55,9 M$ comptabilisé à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en majeure partie par la réduction des frais de gestion pour le portefeuille immobilier général, comme il a été expliqué ci-dessus.

- Les autres produits de l'exercice ont totalisé 1,4 M$, ce qui représente une baisse de 0,3 M$ par rapport à 1,7 M$ pour l'exercice précédent. Les remises de commissions sur les baux varient en fonction du volume et de la taille des transactions de baux.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 5,2 M$ pour l'exercice, ce qui représente une augmentation de 0,8 M$ par rapport au montant de 4,4 M$ comptabilisé à l'exercice précédent. Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables proviennent du transfert des honoraires de services-conseils fournis par des tiers et varient selon la nature du projet.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Les frais de sous-traitance versés à CBRE pour l'exercice se sont établis à 10,0 M$, soit une légère hausse de 0,1 M$ comparativement au montant de 9,9 M$ inscrit à l'exercice précédent.
- Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 5,2 M$ pour l'exercice, en hausse de 0,8 M$ par rapport au montant de 4,4 M$ enregistré à l'exercice précédent. Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables concordent avec les produits comptabilisés.

PRÊTS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des prêts a comptabilisé un excédent de 18,9 M$ pour l'exercice, soit un écart favorable de 2,9 M$ par rapport à l'excédent prévu de 16,0 M$.

La marge d'intérêts nette pour l'exercice s'est établie à 24,1 M$, ce qui représente un écart favorable de 0,3 M$ par rapport aux prévisions de 23,8 M$.

(en millions de dollars)	Réel	Prévisions	Écart
Produit d'intérêts	**240,4 $**	242,2 $	(1,8) $
Charge d'intérêts	**(216,3)**	(218,4)	2,1
Marge d'intérêts nette	**24,1 $**	23,8 $	0,3 $

La marge d'intérêts nette a été supérieure de 0,3 M$ aux prévisions en raison d'abord et avant tout de l'accroissement des intérêts perçus sur les soldes des comptes bancaires et de la baisse des intérêts payés sur les swaps, laquelle baisse est attribuable pour l'essentiel aux relèvements progressifs du taux de la Banque du Canada.

Les autres produits de la période se sont établis à 1,6 M$ et se composent de recouvrements de coûts de 1,0 M$ se rapportant surtout à l'administration des programmes de subventions pour le compte du ministère de l'Infrastructure et de produits de 0,6 M$ au titre des remboursements anticipés de prêts auprès de l'Université de Nipissing, de Midland Power Utility Corporation et de Whitby Hydro Electric Corporation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune provision pour moins-value de prêts supplémentaire par rapport aux prévisions de 1,5 M$.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

La Division des prêts a inscrit un excédent de 18,9 M$ pour l'exercice, en hausse de 5,5 M$ par rapport à l'excédent de 13,4 M$ comptabilisé un an plus tôt.

La marge d'intérêts nette s'est chiffrée à 24,1 M$, soit une augmentation de 1,1 M$ par rapport aux 23,0 M$ inscrits à l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	31 mars 2019	31 mars 2018	Écart
Produit d'intérêts	**240,4 $**	233,3 $	7,1 $
Charge d'intérêts	**(216,3)**	(210,3)	(6,0)
Marge d'intérêts nette	**24,1 $**	23,0 $	1,1 $

L'accroissement de la marge d'intérêts nette de 1,1 M$ est principalement attribuable à la croissance du portefeuille et à la hausse des taux d'intérêt.

Les autres produits de l'exercice se sont établis à 1,6 M$, soit une augmentation de 0,2 M$ comparativement à 1,4 M$ à l'exercice précédent, en raison d'abord et avant tout de l'administration des programmes de subventions.

Il n'y a eu aucune provision pour moins-value de prêts additionnelle au cours de l'exercice. À l'exercice précédent, Infrastructure Ontario avait inscrit une provision pour prêt spécifique de 4,5 M$.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

PROJETS COMMERCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des projets commerciaux a fait état d'un déficit de 1,2 M$ pour l'exercice, ce qui représente un écart défavorable de 0,2 M$ par rapport au déficit prévu de 1,0 M$.

PRODUITS

Les produits de la Division des projets commerciaux sont habituellement comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts convenus en début de projet. Les produits pour l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, se sont établis à 1,9 M$, soit un écart défavorable de 0,4 M$ par rapport aux prévisions de 2,3 M$, attribuable à ce qui suit :

- Les produits moindres pour les volets 2 et 3 du Programme des terres provinciales pour les logements, les deux volets ayant été annulés.
- Certains services de consultation fournis par la Division des projets commerciaux dans les premières étapes d'une mission, qui sont considérés comme relevant du développement d'affaires et ne sont pas recouvrables en totalité.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, qui ont totalisé 2,3 M$ pour l'exercice. En général, les frais de transaction liés aux projets et les coûts recouvrables proviennent du transfert des charges liées aux projets, qui comprennent les honoraires de consultation de tiers pour les projets suivants : le volet 1 du Programme des terres provinciales pour les logements et le réaménagement du site de la Place de l'Ontario.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Les charges relatives aux frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont établies à 2,3 M$ pour l'exercice, conformément aux produits comptabilisés, comme il est indiqué précédemment.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AU 31 MARS 2018

La Division des projets commerciaux a enregistré un déficit de 1,2 M$ pour l'exercice, en baisse de 0,4 M$ par rapport au déficit de 0,8 M$ à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits pour l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, se sont chiffrés à 1,9 M$, soit une baisse de 1,0 M$ par rapport à 2,9 M$ à l'exercice précédent.

- La baisse des produits était principalement attribuable à l'annulation ou au report de projets étant donné que les ministères commanditaires ont modifié l'ordre de priorité des projets.
- Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont élevés à 2,3 M$ pour l'exercice, en baisse de 6,0 M$ par rapport à 8,3 M$ à l'exercice précédent. Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables proviennent du transfert des honoraires de consultation de tiers et varient selon la nature du projet.

CHARGES

Se reporter à la page 26 pour une analyse des résultats consolidés d'Infrastructure Ontario relativement aux salaires et avantages sociaux, et aux frais généraux et d'administration.

- Les charges relatives aux frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont établies à 2,3 M$ pour l'exercice, en baisse de 6,0 M$ par rapport à 8,3 M$ à l'exercice précédent. Les frais de transaction liés aux projets concordent avec les produits comptabilisés, comme il est indiqué précédemment.

CHARGES D'EXPLOITATION GÉNÉRALES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux de l'exercice se sont chiffrés à 70,3 M$, une amélioration de 3,4 M$ par rapport aux prévisions de 73,7 M$. Le nombre moyen d'employés s'établissait à 523 comparativement à une cible de 542. Les besoins en dotation sont évalués au cas par cas. L'ajout de postes est approuvé en fonction d'une analyse de rentabilité réalisée pour justifier l'augmentation d'effectif.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice se sont chiffrés à 19,3 M$, soit un écart favorable de 3,3 M$ par rapport aux prévisions de 22,6 M$. Cet écart est surtout attribuable aux dépenses moins élevées liées aux services professionnels et aux services de consultation dans l'ensemble des divisions.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux de l'exercice se sont chiffrés à 70,3 M$, soit une augmentation de 0,9 M$ comparativement à 69,4 M$ pour l'exercice précédent. Le nombre moyen d'employés s'établissait à 523 comparativement à 516 un an plus tôt. L'augmentation des effectifs découle de la croissance des projets dans la division de la Réalisation des projets.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice se sont chiffrés à 19,2 M$, en hausse de 1,9 M$ par rapport à 17,3 M$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement des charges liées aux technologies de l'information et aux services professionnels et de consultation.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE

Au 31 mars 2019, la trésorerie se chiffrait à 440,6 M$, soit une hausse de 6,2 M$ par rapport au solde de 434,4 M$ inscrit au 31 mars 2018. Cette hausse découle principalement des activités d'exploitation et des activités de financement, neutralisées par les activités d'investissement, tel qu'il est indiqué dans l'état des flux de trésorerie.

RÉSERVE DE LIQUIDITÉS

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de 400,0 M$, financée au moyen d'un prêt subordonné sur 50 ans de 280,0 M$ de la province d'Ontario (la « Province ») ainsi que d'un prêt subordonné sur 20 ans de 120,0 M$ de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). Les fonds empruntés sont investis comme suit, afin d'offrir une protection du crédit à tous prêteurs : 227,3 M$ en trésorerie et 172,7 M$ en placements.

TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

Au 31 mars 2019, la trésorerie soumise à des restrictions s'élevait à 147,2 M$, soit une augmentation de 10,3 M$ par rapport au solde de 136,9 M$ comptabilisé au 31 mars 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement des dépenses en immobilisations prévues pour la Toronto Community Housing Corporation (« TCHC ») de 9,3 M$.

CRÉANCES D'EXPLOITATION

Au 31 mars 2019, les créances d'exploitation se chiffraient à 38,8 M$, en baisse de 6,5 M$ par rapport à 45,3 M$ au 31 mars 2018. Ce repli découle essentiellement des paiements reçus du ministère de la Santé et de Metrolinx relativement à des mandats dans des hôpitaux et à l'expansion du réseau GO. Les créances d'exploitation de plus de 90 jours totalisent 6,2 M$, dont 3,6 M$ proviennent de Metrolinx et 1,4 M$ du ministère de la Sécurité communautaire et des Services de correction. À ce jour, une tranche de 4,6 M$ des 6,2 M$ a été recouvrée.

PRÊTS ET DETTE - PROGRAMME DE PRÊTS

Au 31 mars 2019, les prêts s'établissaient à 5 942,6 M$, soit une augmentation de 44,5 M$ par rapport à 5 898,1 M$ au 31 mars 2018. Cette hausse est attribuable aux prêts émis de 402,2 M$ et à l'amortissement des prêts à conditions de faveur de 5,2 M$, facteurs atténués par des remboursements sur prêts de 362,9 M$.

Au cours de la période, Infrastructure Ontario a effectué les transactions suivantes afin de refinancer la dette existante et de financer le portefeuille de prêts :

- Emprunt net de 45,0 M$ sur la facilité de crédit renouvelable à court terme de la Province;
- Remboursement de 192,6 M$ sur les prêts de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants à leur échéance;
- Remboursement de 400,0 M$ à la Province sur les obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier au moyen d'un prélèvement de 340,0 M$ sur la facilité de crédit renouvelable à long terme et d'un montant de 60,0 M$ en trésorerie;
- Emprunt de 571,4 M$, après déduction des remboursements, sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme afin de rembourser en partie les obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier et de financer les prêts à long terme.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DE PRÊTS

La provision pour moins-value de prêts comporte une provision pour moins-value générale et une provision pour moins-value spécifique. La provision pour moins-value générale est une provision à l'égard de pertes dans le portefeuille de prêts existant qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. La provision pour moins-value générale totalisait 18,5 M$ au 31 mars 2019, tout comme au 31 mars 2018.

La provision pour moins-value spécifique est une provision à l'égard des pertes identifiables probables sur des prêts existants. La provision pour moins-value spécifique totalisait 4,5 M$ au 31 mars 2019, tout comme au 31 mars 2018.

CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Au 31 mars 2019, les créances liées aux projets s'établissaient à 30,3 M$, en baisse de 2,8 M$ par rapport à 33,1 M$ au 31 mars 2018. Pour certains projets (ce qui inclut des projets tels que le palais de justice de Toronto et l'hôpital Memorial de Cambridge), selon les modalités du contrat, Infrastructure Ontario ne facture pas les frais de livraison des projets avant qu'une étape clé ne soit franchie.

PLACEMENTS

Au 31 mars 2019, les placements se chiffraient à 176,1 M$, en baisse de 1,4 M$ par rapport à 177,5 M$ au 31 mars 2018. Cette diminution s'explique par l'amortissement des primes sur obligations.

DÉRIVÉS

En sa qualité d'emprunteur et de prêteur, Infrastructure Ontario recourt à des dérivés pour atténuer son exposition au risque de taux d'intérêt associé à ses prêts et à ses obligations sur ses emprunts. La couverture d'Infrastructure Ontario passe par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels certains prêts à taux fixe et dettes à taux fixe sont convertis en instruments à taux variable. Tous les swaps de taux d'intérêt sont conclus avec la Province.

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et présentés au montant net à l'état de la situation financière, et ont ainsi donné lieu à des passifs dérivés nets de 32,9 M$, et sont comptabilisés à titre de pertes latentes accumulées à l'état des gains et pertes de réévaluation. La perte latente a augmenté de 19,3 M$ par rapport à 13,6 M$ au 31 mars 2018, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt dans la courbe de rendement canadienne. Étant donné que le notionnel des swaps d'actifs d'Infrastructure Ontario est supérieur à celui des swaps de passifs, les swaps d'Infrastructure Ontario sont moins favorables lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse, ce qui donne lieu à une perte de réévaluation pour l'exercice.

DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 mars 2019, les dettes d'exploitation se chiffraient à 6,9 M$, en hausse de 4,8 M$ par rapport à 2,1 M$ au 31 mars 2018. Le solde actuellement impayé comprend une somme de 5,0 M$ au titre de la TVQ à payer à l'Agence de revenu du Canada et une somme de 1,9 M$ payable à des tiers fournisseurs.

CHARGES À PAYER

Au 31 mars 2019, les charges à payer s'élevaient à 25,6 M$, en baisse de 1,8 M$ par rapport au solde de 27,4 M$ au 31 mars 2018. Le solde actuellement impayé se détaille comme suit : des charges à payer d'entreprises de 16,7 M$ (y compris les salaires/avantages, vacances et autres charges d'exploitation) et des coûts de consultation de projets à payer de 8,9 M$.

PASSIFS DÉTENUS EN FIDUCIE

Au 31 mars 2019, les passifs détenus en fiducie se chiffraient à 147,2 M$, soit une hausse de 10,3 M$ par rapport à 136,9 M$ au 31 mars 2018. L'augmentation est essentiellement attribuable au fonds de réserve supplémentaire de la TCHC de 9,3 M$.

PRODUITS REPORTÉS

Conformément aux ententes conclues avec certains clients, Infrastructure Ontario facture et recouvre les coûts liés aux projets en fonction de calendriers de paiements périodiques, sans égard aux travaux réalisés. Les montants sont présentés en tant que produits reportés jusqu'à ce que les travaux soient effectués et comptabilisés dans les produits selon la méthode de comptabilisation des produits d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2019, les produits reportés s'établissaient à 51,8 M$, en hausse de 11,4 M$ par rapport à un solde de 40,4 M$ au 31 mars 2018 en raison du calendrier de facturation de certains projets relativement aux produits engagés à ce jour. La majeure partie des produits reportés ont trait aux projets en P3.

États financiers

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier
(« INFRASTRUCTURE ONTARIO »)

Exercice clos le 31 mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

- Rapport de l'auditeur indépendant 30
- Responsabilité à l'égard de la communication de l'information financière 33
- État de la situation financière 34
- État des résultats et de l'excédent accumulé 35
- État des gains et pertes de réévaluation 36
- État de la variation des actifs financiers nets 37
- État des flux de trésorerie 38
- Notes annexes 39 - 58

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (l'« organisation ») au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de sa dette nette, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l, une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 21 juin 2019

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,

Ehren Cory
Président-directeur général

George Skariah
Directeur général des finances (intérim)

INFRASTRUCTURE ONTARIO – ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars (en milliers de dollars)

	Au 31 mars 2019		Au 31 mars 2018	
Actifs financiers				
Trésorerie	**440 647**	$	434 441	$
Trésorerie soumise à des restrictions (notes 2 et 18)	**147 248**		136 894	
Créances d'exploitation (note 3)	**38 796**		45 319	
Intérêts à recevoir	**45 775**		45 947	
Produits de placement à recevoir	**2 256**		2 037	
Prêts (note 4)	**5 942 655**		5 898 136	
Créances liées à des projets (note 6)	**30 328**		33 099	
Placements (note 7)	**176 090**		177 505	
	6 823 795		6 773 378	
Passifs				
Dettes d'exploitation	**6 898**		2 149	
Charges à payer	**25 650**		27 408	
Passifs détenus en fiducie (notes 2 et 18)	**147 248**		136 894	
Intérêts à payer	**49 774**		66 159	
Dérivés (note 5)	**32 915**		13 628	
Produits reportés	**51 768**		40 421	
Dette – programme de prêts (note 9)	**5 924 581**		5 900 028	
Immobilisations – programme de prêts (note 9)	**399 681**		399 681	
	6 638 515		6 586 368	
Actifs financiers nets	**185 280**		187 010	
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (note 10)	**4 949**		2 586	
	190 229		189 596	
Excédent accumulé	**223 144**		203 224	
Pertes de réévaluation accumulées (note 5)	**(32 915)**		(13 628)	
	190 229	$	189 596	$

Éventualités (note 16)

Engagements (note 17)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé

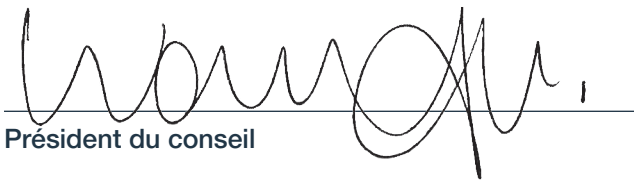

Président du conseil

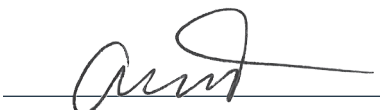

Administrateur et président du comité d'audit

INFRASTRUCTURE ONTARIO – ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercices clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2019 Prévisions		2019		2018	
Produits						
Produit d'intérêts (note 11)	242 199	$	**240 450**	**$**	233 278	$
Frais de réalisation des projets (note 13)	43 452		**40 421**		34 240	
Frais de gestion – portefeuille immobilier général (note 13)	50 047		**46 298**		51 035	
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise (note 13)	5 662		**5 513**		4 893	
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables (note 13)	18 677		**44 000**		50 117	
Autres produits	1 971		**2 954**		3 021	
	362 008		**379 636**		376 584	
Charges						
Salaires et avantages sociaux	73 744		**70 344**		69 389	
Frais généraux et d'administration (note 12)	22 618		**19 306**		17 309	
Charge d'intérêts (note 11)	218 428		**216 327**		210 278	
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	18 434		**43 765**		49 477	
Frais relatifs aux entrepreneurs	10 360		**9 974**		9 890	
Provision pour moins-value de prêts	1 500		**-**		4 500	
	345 084		**359 716**		360 843	
Excédent	16 924		**19 920**		15 741	
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	203 224		**203 224**		187 483	
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	220 148	$	**223 144**	**$**	203 224	$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INFRASTRUCTURE ONTARIO – ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Exercices clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2019	2018
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	**(13 628) $**	(87 748) $
Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats	**18 844**	30 681
(Pertes) gains de réévaluation	**(38 131)**	43 439
(Pertes) gains de réévaluation de l'exercice, montant net	**(19 287)**	74 120
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	**(32 915) $**	(13 628) $

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INFRASTRUCTURE ONTARIO – ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercices clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2019	2018
Excédent	**19 920 $**	15 741 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(3 592)**	(2 192)
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 229**	1 540
(Pertes) gains de réévaluation de l'exercice, montant net	**(19 287)**	74 120
Variation nette des actifs financiers nets	**(1 730)**	89 209
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	**187 010**	97 801
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	**185 280 $**	187 010 $

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INFRASTRUCTURE ONTARIO – ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2019	2018
Activités d'exploitation		
Excédent	**19 920 $**	15 741 $
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	**-**	4 500
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	**(5 236)**	(5 913)
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 229**	1 540
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	**783**	975
Amortissement des primes sur obligations	**1 415**	-
	18 111	16 843
Variation des éléments du fonds de roulement :		
Augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions	**(10 354)**	(61 650)
Diminution (augmentation) des créances d'exploitation	**6 523**	(9 699)
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	**172**	(41)
Augmentation des produits de placement à recevoir	**(219)**	(258)
Diminution des créances liées à des projets	**2 771**	11 987
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation	**4 749**	(1 742)
Diminution (augmentation) des charges à payer	**(1 758)**	384
Augmentation des passifs détenus en fiducie	**10 354**	61 650
Diminution des intérêts à payer	**(16 385)**	(1 143)
Augmentation des produits reportés	**11 347**	14 725
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**25 311**	31 056
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(3 592)**	(2 192)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	**(3 592)**	(2 192)
Activités d'investissement		
Émission de prêts	**(402 237)**	(674 160)
Remboursements sur prêts	**362 954**	439 059
Achats de placements	**(62 300)**	-
Produit de l'arrivée à échéance de placements	**62 300**	-
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	**(39 283)**	(235 101)
Activités de financement		
Émission (remboursement) sur la facilité de crédit renouvelable à court terme	**45 000**	(200 000)
Émission de titres d'emprunt	**672 387**	924 321
Remboursements sur titres d'emprunt	**(693 617)**	(494 427)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	**23 770**	229 894
Augmentation nette de la trésorerie	**6 206**	23 657
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**434 441**	410 784
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**440 647 $**	434 441 $

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INFRASTRUCTURE ONTARIO – NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2019

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par le gouvernement de la province d'Ontario (la « province » ou le « gouvernement ») en tant qu'organisme régi par un conseil.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- Fournir aux municipalités et aux organismes publics admissibles du financement pour les projets d'infrastructure;
- Fournir au ministre des conseils et des services notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement, en ce qui a trait aux travaux publics sous sa responsabilité;
- Fournir des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement de biens appartenant au gouvernement au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) ou au gouvernement lorsque le gouvernement en fait la demande par écrit;
- Effectuer la gestion financière des biens du gouvernement gérés par le MSGSC ou par un organisme de la Couronne dont le ministre est responsable;
- Exercer les pouvoirs et fonctions délégués à la Société par le ministre en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*;
- Fournir des conseils et des services en matière de biens immobiliers aux organisations du secteur public à la demande écrite du ministre;
- Fournir au ministre et aux autres membres du conseil de direction des conseils et des services relativement à des questions portant sur les finances, les stratégies ou d'autres questions concernant le gouvernement, à la demande écrite du ministre;
- Mettre en place ou participer à la réalisation de transactions impliquant le gouvernement, à la demande écrite du ministre; et
- Fournir des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets et de gestion de contrats pour les services liés aux projets d'infrastructure en Ontario qui ne relèvent pas des travaux publics, à la demande écrite du ministre.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les normes comptables pour le secteur public du Canada recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de réalisation des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des créances liées à des projets et des placements.

Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des passifs détenus en fiducie, des intérêts à payer, des dérivés, des produits reportés et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés i) au coût ou au coût amorti ou ii) à la juste valeur. Tous les instruments financiers, hormis les dérivés, sont classés au coût ou au coût amorti. Les dérivés sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actifs ou passifs financiers nets selon que le solde net soit à recevoir ou à payer. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Le coût amorti des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, a été établi selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts au taux d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en substance, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou déduits de la valeur comptable du passif financier.

Évaluation ultérieure

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Instruments financiers à la juste valeur

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement

Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

Instruments financiers au coût ou au coût amorti

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût amorti.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût amorti est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » lorsque la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La perte de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Instruments financiers dérivés

Infrastructure Ontario recourt à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors de la cession ou du règlement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Constatation des produits

Produit d'intérêts

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de réalisation des projets, frais de gestion et frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables

Les frais de réalisation des projets et les frais de gestion représentent le recouvrement des salaires et avantages sociaux du personnel d'Infrastructure Ontario ainsi que des frais généraux et d'administration et des frais relatifs aux entrepreneurs liés à la prestation de services. Les frais de transaction liés aux projets et les coûts recouvrables englobent le recouvrement des honoraires des conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. En ce qui a trait aux contrats à prix fixe, avant la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Une fois que le contrat est rempli, toute marge résiduelle sur le contrat à prix fixe est comptabilisée. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des produits reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les produits comptabilisés pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

2. TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 136,8 M$ (121,9 M$ en 2018), et pour les consortiums de construction de projets, soit 10,4 M$ (15,0 M$ en 2018). Ces montants sont décrits en détail à la note 18.

3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)	2019		2018	
Créances clients, montant net	**37 394**	**$**	44 077	$
TVH à recevoir	**1 402**		1 242	
	38 796	**$**	45 319	$

4. PRÊTS

(en milliers de dollars)	2019		2018	
Avances sur construction		**Taux d'intérêt %**		Taux d'intérêt %
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	**209 127 $**	**2,22-3,20**	157 081 $	1,43-2,64
Débentures à recevoir				
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéances :				
De 6 à 10 ans	**527**	**2,08-2,14**	5 835	2,08-2,51
De 11 à 15 ans	**14 668**	**2,28-2,67**	20 046	2,28-2,67
De 16 à 20 ans	**187 675**	**2,36-2,95**	211 009	2,36-2,95
Plus de 20 ans	**52 870**	**2,52-3,05**	55 713	2,52-3,05
	255 740		292 603	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéances :				
De 1 an à 5 ans	**50 999**	**1,18-3,56**	37 626	1,18-3,56
De 6 à 10 ans	**573 411**	**1,52-5,73**	638 127	1,52-5,73
De 11 à 15 ans	**604 694**	**2,24-5,26**	636 208	2,24-5,26
De 16 à 20 ans	**1 433 848**	**2,71-5,89**	1 441 526	2,71-5,89
Plus de 20 ans	**2 863 239**	**2,77-5,91**	2 748 604	2,77-5,91
	5 526 191		5 502 091	
Total	**5 991 058**		5 951 775	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	**(30 590)**		(36 503)	
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	**5 236**		5 913	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	**(25 354)**		(30 590)	
Provision pour moins-value de prêts	**(23 049)**		(23 049)	
Prêts	**5 942 655 $**		5 898 136 $	

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction est fondé sur le taux des bons du Trésor à trois mois de l'Ontario, majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque de la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 4 à 40 ans à compter de leur création.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. Au 31 mars 2019, Infrastructure Ontario avait une provision pour moins-value de prêts de 23,0 M$ (23,0 M$ en 2018).

5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque de taux d'intérêt soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours pour gérer ce risque, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé depuis qu'elle a contracté des prêts adossés avec la province en avril 2015 (note 9).

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de faire concorder étroitement ses prêts et ses obligations sur ses emprunts et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui réduisent son exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres d'emprunt à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2019, en fonction des notionnels des contrats. Les notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les notionnels ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière. Ils représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

	Échéance				
(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Notionnel
Passif lié aux swaps	256 000 $	924 982	41 500	-	852 857	2 075 339 $
Actif lié aux swaps	261 768 $	1 054 409	891 529	520 724	629 848	3 358 278 $

Les dérivés comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2019 ont donné lieu à des passifs dérivés nets de 32,9 M$ et à des pertes latentes accumulées de 32,9 M$ inscrits à l'état des gains et pertes de réévaluation (passifs dérivés nets de 13,6 M$ inscrits à l'état de la situation financière et pertes latentes accumulées de 13,6 M$ inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2018). La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs définie à la note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix actuels du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. La détermination de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs courants sur la vie des instruments.

Au 31 mars 2019, tous les swaps de taux d'intérêt étaient conclus avec la province.

6. CRÉANCES LIÉES À DES PROJETS

Les créances liées à des projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits ou de recouvrements de charges, selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées, mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées à des projets ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées à des projets sont dues par des ministères, des sociétés et d'autres organismes du secteur public provincial.

7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations présentées au coût. Au 31 mars 2019, les taux d'intérêt sur ces placements variaient entre 2,10 % et 4,40 % (entre 2,10 % et 4,40 % en 2018) et les échéances s'échelonnaient de juin 2019 à juin 2024.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

Infrastructure Ontario dispose d'une facilité de crédit renouvelable subordonnée d'au plus 100,0 M$ et d'une durée de cinq ans consentie par l'Office ontarien de financement (l'« OOF »), organisme du gouvernement provincial, destinée au fonds de roulement du programme partenariats publics-privés (« P3 »). Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets. Au 31 mars 2019, le solde complet de la facilité était inutilisé.

9. DETTE ET IMMOBILISATIONS – PROGRAMME DE PRÊTS

Les facilités sont toutes réservées exclusivement au programme de prêts.

(en milliers de dollars)	2019		2018	
a) Dette – programme de prêts		Taux d'intérêt %		Taux d'intérêt %
Dette de premier rang				
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**300 000 $**	**4,70**	300 000 $	4,70
Dette subordonnée				
Facilité de crédit renouvelable à court terme	**215 000**	**1,83-1,97**	170 000	1,22-1,44
Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants				
Taux fixe	**42 000**	**2,12-2,28**	187 898	1,86-2,64
Taux variable	**-**	**-**	46 718	1,55
Obligations de la SOTI et de la société				
Taux fixe	**1 915 000**	**2,92-4,96**	2 015 000	2,20-4,96
Billets à taux variable	**-**	**-**	300 000	1,89-1,95
Facilité de crédit non renouvelable à long terme				
Taux fixe	**2 497 491**	**1,21-3,58**	2 266 105	1,21-3,58
Billets à taux variable	**960 000**	**2,19-2,47**	620 000	2,00-2,18
	5 929 491		5 905 721	
Frais d'émission de titres d'emprunt	**(4 910)**		(5 693)	
	5 924 581 $		5 900 028 $	
b) Immobilisations-programme de prêts				
Emprunt à la province d'Ontario	**279 681 $**	**1,90**	279 681 $	1,35
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	**120 000**	**2,00**	120 000	1,54
	399 681 $		399 681 $	

Les fonds affectés aux immobilisations et la dette subordonnée sont de rang inférieur à la dette de premier rang, mais de rang égal entre eux.

Le tableau suivant indique le capital de la dette et les versements d'intérêts prévus pour les cinq prochains exercices et par la suite :

(en milliers de dollars)

Exercice	Montant	
2019-2020	667,504	$
2020-2021	666,715	
2021-2022	368,671	
2022-2023	848,186	
2023-2024	833,749	
Par la suite	5,838,390	
	9,223,215	**$**

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par an et viennent à échéance le 1er juin 2037.

Facilité de crédit renouvelable à court terme

En mai 2014, Infrastructure Ontario a émis des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. La facilité de crédit renouvelable conclue avec la province est autorisée à émettre un maximum de 900 M$ pour des durées allant de trois mois à un an. Au 31 mars 2019, les échéances allaient d'avril 2019 à juin 2019 et les intérêts sur les billets variaient entre 1,83 % et 1,97 % (entre 1,22 % et 1,44 % en 2018).

Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Infrastructure Ontario a obtenu de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2019, les intérêts sur les obligations à taux fixe, qui sont composés semestriellement et payés à l'échéance, s'échelonnaient entre 2,12 % et 2,28 % (entre 1,86 % et 2,64 % en 2018). Les échéances allaient d'avril 2019 à juillet 2019. Les obligations à taux variable sont arrivées à échéance le 25 janvier 2019.

Obligations de la SOTI et de la société

Infrastructure Ontario a émis des obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») à la province afin de financer son programme de prêts. Les obligations sont des obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2019, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux variant entre 2,92 % et 4,96 % (entre 2,20 % et 4,96 % en 2018) par an, et les échéances allaient de juin 2019 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets à taux variable sont arrivés à échéance le 30 juin 2018.

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer des prêts adossés à long terme directement auprès du gouvernement provincial, au moyen d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. Cette structure de financement apparie les actifs et les passifs et élimine la nécessité d'utiliser des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt. En novembre 2018, Infrastructure Ontario a obtenu l'autorisation d'emprunter un montant supplémentaire de 4,0 G$ auprès de la province afin de financer le programme de prêts durant la période allant de novembre 2018 à mai 2022. Au 31 mars 2019, un montant de 3,8 G$ était disponible sur la facilité.

Au 31 mars 2019, les intérêts à taux fixe sur les prêts adossés variaient entre 1,21 % et 3,58 % (entre 1,21 % et 3,58 % en 2018) et les dates d'échéance allaient de mai 2019 à mars 2049. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 17 à 45 points de base et leurs dates d'échéance vont de septembre 2022 à juin 2025. Les intérêts sont révisés et payés trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

Emprunt à la province d'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 280 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2019, les intérêts sur le billet ont été révisés à 1,90 % (1,35 % en 2018).

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M$ garanti par un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux CDOR à un mois, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2019, les intérêts sur le billet ont été révisés à 2,00 % (1,54 % en 2018).

Ensemble, l'emprunt à la province et l'emprunt à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations de premier rang telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, et ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
	Exercice clos le 31 mars 2019				
Coût					
Solde au 1er avril 2018	18 956 $	4 413 $	2 256 $	10 332 $	35 957 $
Ajouts	605	287	374	2 326	3 592
Solde au 31 mars 2019	19 561	4 700	2 630	12 658	39 549
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2018	17 531	4 179	2 011	9 650	33 371
Ajouts	817	81	46	285	1 229
Solde au 31 mars 2019	18 348	4 260	2 057	9 935	34 600
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 213 $	440 $	573 $	2 723 $	4 949 $

(en milliers de dollars)	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
	Exercice clos le 31 mars 2018				
Coût					
Solde au 1er avril 2017	17 665 $	4 153 $	2 119 $	9 828 $	33 765 $
Ajouts	1 291	260	137	504	2 192
Solde au 31 mars 2018	18 956	4 413	2 256	10 332	35 957
Amortissement cumulé					
Solde au 1er avril 2017	16 760	4 153	1 989	8 929	31 831
Ajouts	771	26	22	721	1 540
Solde au 31 mars 2018	17 531	4 179	2 011	9 650	33 371
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	1 425 $	234 $	245 $	682 $	2 586 $

11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)	2019		2018	
Produit d'intérêts	**240 450**	**$**	233 278	$
Charge d'intérêts	**(216 327)**		(210 278)	
Marge d'intérêts nette	**24 123**	**$**	23 000	$

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

Financement de programmes

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	**(14 023)**	**$**	(14 100)	$
Facilité de crédit renouvelable à court terme	**(3 904)**		(2 273)	
Emprunts à la SOGFII	**(2 988)**		(6 330)	
Obligations de la SOTI et de la société	**(76 728)**		(83 587)	
Facilité de crédit non renouvelable à long terme	**(90 915)**		(68 358)	
	(188 558)		(174 648)	
Paiement net au titre des swaps de taux d'intérêt	**(18 844)**		(30 681)	
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	**(783)**		(975)	
Amortissement des primes sur obligations	**(1 415)**		-	
	(209 600)		(206 304)	
Fonds affectés aux immobilisations				
Emprunt à la province d'Ontario	**(4 491)**		(2 549)	
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	**(2 236)**		(1 425)	
	(6 727)		(3 974)	
Charge d'intérêts totale	**(216 327)**	**$**	(210 278)	$

Un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci-après :

Intérêts en trésorerie reçus	**235 204**	**$**	226 530	$
Intérêts en trésorerie payés	**(230 515)**		(209 852)	
	4 689		16 678	
Intérêts hors trésorerie				
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur (note 4)	**5 236**		5 913	
Autres intérêts hors trésorerie	**14 198**		409	
Marge d'intérêts nette	**24 123**	**$**	23 000	$

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer, ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et des primes sur obligations.

12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)	2019 Prévisions		2019		2018	
Technologies de l'information	7 727	$	**7 610**	**$**	6 234	$
Locaux	5 954		**5 806**		5 536	
Services professionnels et de consultation	5 043		**3 224**		2 547	
Bureau et administration	2 007		**1 327**		1 262	
Communications	380		**110**		190	
Dotation à l'amortissement	1 507		**1 229**		1 540	
	22 618	$	**19 306**	**$**	17 309	$

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisqu'une part importante de ses produits lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables

Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario. Les frais de transaction liés aux projets et les coûts recouvrables comprennent les services de conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.

Frais de gestion

Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont fournis au portefeuille immobilier général du ministère et au portefeuille immobilier d'entreprises.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à la province, à l'AOE, à la SOGFII et à l'OOF (notes 8 et 9).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains de ses salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 3,6 M$ (3,2 M$ en 2018).

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,4 M$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (0,4 M$ en 2018), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs et n'est pas inscrit dans les états financiers.

15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à satisfaire à ses obligations financières contractuelles envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre de la trésorerie, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – prêts

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque établis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction, d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 5 942,7 M$ au 31 mars 2019.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie 1 reçoivent des produits fiscaux ou des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 2 sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont le droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 3 sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2019 :

INFRASTRUCTURE ONTARIO – NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)	En cours	Provision pour moins-value de prêts	2019	2018
Catégorie 1				
Municipalités	3 702 721 $			
Ville de Toronto (à titre de garant)	1 039 683			
Universités	125 000			
Régies locales des services publics	213			
Logement social (garanties par les municipalités)	120 332			
Logement abordable (garanties par les municipalités)	720			
Centres de santé communautaires et de services sociaux (garanties par les municipalités)	3 209			
Activités sportives et récréatives (garanties par les municipalités)	36 416			
	5 028 294	**(262)**	**5 028 032**	4 955 229
Catégorie 2				
Sociétés de distribution locales	180 654			
Soins de longue durée	141 744			
Logement abordable (SCHL)[1)]	130 512			
Logement abordable (hors SCHL)[1)]	137 290			
Logement social	94 547			
Centres autochtones d'accès aux soins de santé	2 407			
Centres de santé communautaires et de services sociaux	19 229			
	706 383	**(3 483)**	**702 900**	721 943
Catégorie 3				
Centrales électriques	102 680			
Systèmes énergétiques communautaires	24 865			
Corporations municipales (autres)	30 025			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)	86 836			
Activités sportives et récréatives	11 975			
	256 381	**(19 304)**	**237 077**	251 554
Coûts reportés des prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(30 590)			
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	5 236			
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	**(25 354)**	**-**	**(25 354)**	(30 590)
Prêts	**5 965 704 $**	**(23 049) $**	**5 942 655 $**	5 898 136 $

[1)] SCHL désigne la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Garanties – prêts

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario diminue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes, des accords et des nantissements.

Dépréciation – prêts

La provision pour moins-value des prêts est établie en réduction du portefeuille de prêts après que la direction a examiné les conditions économiques, celles du secteur et celles du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. De plus, une provision pour moins-value spécifique visant la partie du prêt que la société ne s'attend pas à recouvrer est établie en cas de détérioration connue de la solvabilité de l'emprunteur.

Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les créances et les placements, sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2019 :

(en milliers de dollars)	2019	En souffrance depuis plus de 90 jours
Trésorerie	440 647 $	- $
Trésorerie soumise à des restrictions	147 248	-
Créances d'exploitation	38 796	6 198
Intérêts à recevoir	45 775	-
Produits de placement à recevoir	2 256	-
Créances liées à des projets	30 328	-
Placements	176 090	-
	881 140 $	6 198 $

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. La société est exposée au risque de marché sur les placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements ont été vendus au besoin afin de financer les prêts. Compte tenu de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF, l'achat de placements en guise de couverture économique n'est plus nécessaire. De plus, l'entité n'investit que dans des obligations autorisées selon les politiques approuvées, c'est-à-dire dont la notation accordée par des agences de notation reconnues est élevée et qui peuvent être facilement liquidées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. La société était exposée au risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'était pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Cet écart de réévaluation a été éliminé pour tous les nouveaux prêts conclus après avril 2015 du fait de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction contrôle également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

Pour la période close le 31 mars 2019, une variation de +/- 100 points de base des taux d'intérêt aurait une incidence de 3,8 M$ (4,1 M$) sur l'excédent (le déficit), et de 61,5 M$ (62,1 M$) sur les gains (pertes) de réévaluation accumulés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses emprunts de premier rang sont protégés par les fonds affectés aux immobilisations financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont essentiellement investis dans des instruments liquides à long terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de trésorerie. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2019 :

(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	6 898 $	- $	- $	6 898 $
Charges à payer	25 650	-	-	25 650
Passifs détenus en fiducie	147 248	-	-	147 248
Intérêts à payer	49 774	-	-	49 774
Passifs dérivés	(750)	(17 288)	50 953	32 915
Dette et immobilisations – capital et intérêts	667 504	2 717 321	5 838 390	9 223 215
Total des passifs financiers	**896 324 $**	**2 700 033 $**	**5 889 343 $**	**9 485 700 $**

16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la société.

17. ENGAGEMENTS

Les paiements de loyer minimaux en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux à bureaux de la société pour les cinq prochains exercices et par la suite sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)

Exercice	Montant	
2019-2020	5 280	$
2020-2021	4 750	
2021-2022	4 323	
2022-2023	4 000	
2023-2024	4 074	
Par la suite	18 877	
	41 304	**$**

Au 31 mars 2019, Infrastructure Ontario avait des engagements de prêts non utilisés de 383,8 M$.

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

La SCHL oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. De plus, les ententes de prêt obligent certains emprunteurs à établir des fonds de réserve dans le compte de fiducie. Au 31 mars 2019, les fonds sous administration s'élevaient à 136,8 M$ (121,9 M$ en 2018).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de grand livre général de projets afin d'y verser les fonds reçus de divers ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements de la portée du contrat dont il a été convenu après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2019, Infrastructure Ontario détenait un montant de 10,4 M$ (15,0 M$ en 2018) dans son compte en fiducie de grand livre général de projets.

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Au 31 mars 2019, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère s'élevaient à 197,7 M$ (408,8 M$ en 2018), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

	Exercice clos le 31 mars 2019				
(en milliers de dollars)	**Réalisation des projets**	**Immobilier**	**Prêts**	**Projets commerciaux**	**Total**
Produits					
Produit d'intérêts	- $	- $	240 450 $	- $	240 450 $
Frais de réalisation des projets	38 524	-	-	1 897	40 421
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	46 298	-	-	46 298
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	5 513	-	-	5 513
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	36 500	5 187	-	2 313	44 000
Autres produits	-	1 378	1 576	-	2 954
	75 024	58 376	242 026	4 210	379 636
Charges					
Salaires et avantages sociaux	28 270	35 069	4 470	2 535	70 344
Frais généraux et d'administration	8 334	8 146	2 298	528	19 306
Charge d'intérêts	-	-	216 327	-	216 327
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	36 265	5 187	-	2 313	43 765
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 974	-	-	9 974
	72 869	58 376	223 095	5 376	359 716
Excédent (déficit)	2 155 $	- $	18 931 $	(1 166) $	19 920 $

INFRASTRUCTURE ONTARIO – NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2019 – Prévisions				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- $	- $	242 199 $	- $	242 199 $
Frais de réalisation des projets	41 170	-	-	2 282	43 452
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	50 047	-	-	50 047
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	5 662	-	-	5 662
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	18 677	-	-	-	18 677
Autres produits	-	1 099	872	-	1 971
	59 847	56 808	243 071	2 282	362 008
Charges					
Salaires et avantages sociaux	29 840	36 446	4 819	2 639	73 744
Frais généraux et d'administration	9 828	9 899	2 277	614	22 618
Charge d'intérêts	-	-	218 428	-	218 428
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	18 434	-	-	-	18 434
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	10 360	-	-	10 360
Provision pour moins-value de prêts	-	-	1 500	-	1 500
	58 102	56 705	227 024	3 253	345 084
Excédent (déficit)	1 745 $	103 $	16 047 $	(971) $	16 924 $

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2018				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- $	- $	233 278 $	- $	233 278 $
Frais de réalisation des projets	31 316	-	-	2 924	34 240
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	51 035	-	-	51 035
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	4 893	-	-	4 893
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	37 336	4 444	-	8 337	50 117
Autres produits	-	1 641	1 380	-	3 021
	68 652	62 013	234 658	11 261	376 584
Charges					
Salaires et avantages sociaux	23 845	37 775	4 640	3 129	69 389
Frais généraux et d'administration	6 554	8 356	1 846	553	17 309
Charge d'intérêts	-	-	210 278	-	210 278
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	36 696	4 444	-	8 337	49 477
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 890	-	-	9 890
Provision pour moins-value de prêts	-	-	4 500	-	4 500
	67 095	60 465	221 264	12 019	360 843
Excédent (déficit)	1 557 $	1 548 $	13 394 $	(758) $	15 741 $

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Les frais de transaction liés aux projets, les honoraires de consultation recouvrables et les autres coûts recouvrables ont été regroupés et présentés en tant que frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables à l'état des résultats et de l'excédent accumulé et dans l'information sectorielle.

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, Bureau 2000,
Toronto (Ontario) M5G 1Z3

www.infrastructureontario.ca